

Insee Conjoncture

Martinique



Antilles-Guyane

N°1

Mai 2015

Le bilan économique
Une année difficile
malgré quelques signes favorables

Les différentes analyses de ce bilan économique 2014 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants : l'Institut d'Emission des Départements d'Outre-mer (Iedom), la direction régionale de l'environnement, l'aménagement et du logement (Deal), la direction régionale de l'alimentation, l'agriculture et de la forêt (Daaf), le Grand Port Maritime de la Martinique et la Société par Actions de l'Aéroport Aimé Césaire (Samac). Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2015. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible
/// Absence de résultat due à la nature des choses
e Estimation
p Résultat provisoire
r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s résultat non significatif
€ euro
M Million
Md Milliard

Avant - propos

Le Bilan économique 2014 de la **Martinique** est la deuxième édition d'une publication au contenu mutualisé pour l'ensemble des régions françaises. Cette harmonisation traduit la volonté de fournir aux observateurs régionaux un ensemble homogène de données, bâti sur un socle commun de thèmes et d'indicateurs. Ce Bilan Économique (BE) s'inscrit également dans la volonté de rationaliser les publications Insee, et de rendre cohérentes les collections nationales et régionales, il vient compléter la [note de conjoncture](#) de l'Insee publiée en juin.

Cet ouvrage retrace pour ses lecteurs les faits et les tendances de l'année écoulée, autour de cinq thèmes : emploi et marché du travail, prix, consommation des ménages, activité du secteur privé et commerce extérieur. La situation économique de la Martinique en 2014 est ainsi exposée à travers 13 chapitres thématiques relatifs à l'activité régionale, complétés de deux chapitres de cadrage consacrés à la conjoncture nationale et internationale.

Coordonné par l'Insee, le Bilan économique 2014 de la **Martinique** bénéficie des contributions de l'Institut d'Emission des Départements d'Outre-mer (Iedom), de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Deal), de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), du Grand Port Maritime de la Martinique et de la Société par Actions de l'Aéroport Aimé Césaire (Samac).

Nous tenons à les remercier vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.

**Le Directeur Interrégional
de l'Insee aux Antilles-Guyane**

Didier Blaizeau

Sommaire

Avant - propos	1
2014 en quelques dates	4
Synthèse régionale Une année difficile malgré quelques signes favorables	5
Contexte national et International Légère accélération de l'activité mondiale	6
Cadrage macro-économique La croissance de la Martinique s'enraye	8
Emploi Une année en demi-teinte pour l'emploi salarié marchand martiniquais	10
Chômage Le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans en hausse	12
Prix L'inflation fléchit	14
Automobile Progression du marché de l'automobile	16
Épargne crédit L'activité financière est orientée à la hausse	18
Démographie d'entreprises Quatrième année consécutive de baisse des créations d'entreprises	20
Agriculture Rendements en hausse pour la banane, en recul pour la canne à sucre	22
Construction 2014, année de repli pour la construction	24
Transport maritime Un trafic portuaire très dynamique	26
Transport aérien Stabilité du trafic passagers	28
Tourisme Baisse importante de la fréquentation hôtelière	30
Commerce extérieur Des échanges commerciaux plutôt dynamiques	32
Synthèse régionale Guadeloupe Pas d'embellie en Guadeloupe en 2014	34
Synthèse régionale Guyane La Guyane à la recherche d'un second souffle	35
Définitions	36

2014 en quelques dates

Marcelle Jeanne-Rose, Insee

Février

Nouvel accord du dispositif bouclier qualité-prix. Ce dispositif de modération des prix mis en place suite à la grève de 2009, arrête chaque année la liste de 101 produits et les commerces concernés. Son prix maximum global fixé à 360 euros doit permettre de limiter les dépenses liées aux consommations des produits de consommation courante.

Mars

Élections municipales les 23 et 30 mars. Ces élections se sont caractérisées en Martinique par un taux d'abstention élevé (45,6 % au 1^{er} tour et 35,6 % au 2^{ème} tour) et par l'élection de la deuxième femme maire en Martinique.

Avril

Dans le nouveau gouvernement formé le 2 avril, Mme Georges Paul-Langevin succède à M. Victorin Lurel au ministère des Outre-mer.

Les 29 et 30 avril

la Martinique participe pour la première fois au sixième sommet de l'Association des États de la Caraïbe (AEC) comme membre-associé.

Juillet

Visite de la ministre de la santé orientée principalement sur les mesures à mettre en

place dans le cadre de la lutte contre le chikungunya.

La compagnie aérienne XL Airways annonce qu'elle suspend ses vols vers les Antilles entre septembre et novembre 2014 car la ligne est peu rentable avec une faible commercialisation des billets durant cette période.

Août

Le tribunal administratif suspend l'épandage aérien de pesticides pour le traitement de la cercosporiose noire de la banane, qui avait été accordé par une dérogation du préfet de Martinique en mars 2013.

Visite de la ministre de l'Écologie, du Développement de l'Énergie et de la ministre des Outre-mer, portant principalement sur des sujets écologiques.

Septembre

La grève des agents de la Société Martiniquaise des Eaux (SME) a fortement perturbé la distribution sur le réseau, privant d'eau les abonnés pendant plusieurs jours.

Après 46 ans d'activité, le tribunal de commerce a prononcé la liquidation de la Société Coopérative Maraîchère de Martinique (SOCOPMA), la trentaine de salariés se retrouve sans emploi et plusieurs agriculteurs sans débouché pour leurs produits.

Face à l'invasion des algues sargasses dans plusieurs communes du département, les autorités réagissent. Le conseil régional et le conseil général ont débloqué des sommes

importantes pour accompagner ces communes. La préfecture a cependant rappelé que l'enlèvement et le traitement des algues relevaient de la responsabilité des communes.

Octobre

Le tribunal de commerce prononce la liquidation de l'Hôtel Club des trois-Ilets, une trentaine de salariés se retrouve au chômage.

Conférence sur l'état de l'industrie du tourisme organisée par l'Organisation du tourisme de la Caraïbe et le Comité Martiniquais du Tourisme. Les échanges ont porté sur les problématiques, les expériences et les solutions visant à améliorer le secteur du tourisme dans la Caraïbe.

Novembre

La deuxième édition du salon de l'agriculture a connu un vif succès avec plus de 65 000 visiteurs.

Décembre

L'Union européenne reconduit le régime de l'octroi de mer pour les départements d'outre-mer pour la période 2015-2020. Cette taxe, redistribuée aux communes et aux conseils régionaux s'applique aux produits locaux et importés.

Synthèse régionale

Une année difficile malgré quelques signes favorables

En 2014, l'économie martiniquaise reste atone, en ligne avec l'évolution de l'activité nationale. L'absence de visibilité des entreprises a pour conséquence la poursuite des pertes d'emplois, notamment dans la construction. Le marché du travail, pénalisé par le secteur de la construction, pèse sur l'activité à travers une moindre distribution de revenus. Les ménages restent prudents malgré des gains de pouvoir d'achat portés par une désinflation continue.

Nicolas Prud'homme, Insee

En 2014, l'activité mondiale accélère légèrement : la reprise s'affermi dans les pays avancés, tandis que la croissance fléchit dans la plupart des pays émergents. L'économie française croît faiblement, le PIB de la France progresse de 0,2 % après +0,3 % en 2013. Dans la région d'Amérique Latine et de la Caraïbe, l'activité globale a poursuivi son ralentissement (1,3 %). Depuis 2011, la croissance de la Martinique s'inscrit sur une tendance baissière qui se prolongerait en 2014.

Un marché du travail atone

Certes, les effectifs de l'emploi principalement marchand se stabilisent, mais l'industrie et la construction sont les secteurs économiques de la région qui ont souffert de pertes d'emplois au profit du tertiaire. Conséquence de l'atonie du marché du travail, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi se stabilise. Cette stabilité cache néanmoins une situation dégradée pour les plus de 50 ans et les femmes.

Dans un contexte de fort chômage, les politiques de l'emploi ont été renforcées pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées du marché du travail. En Martinique, globalement, la mobilisation en faveur de ce dispositif s'essouffle, les bénéficiaires

sont beaucoup moins nombreux. Seuls les contrats en alternance affichent une nette progression par rapport à 2013, +55,9 %, sans atteindre cependant le niveau de 2012.

La construction toujours en difficulté

Les indicateurs relatifs au secteur de la construction et à la création d'entreprises sont restés orientés à la baisse en 2014. Sur le marché immobilier, l'activité ralentit. L'activité des travaux publics autour des chantiers du Transport en Commun en Site Propre (TCSP) et du plateau technique du CHU ne suffit pas à compenser la baisse du nombre de logements autorisés à la construction. Quant aux créations d'entreprises, elles ont baissé en 2013, notamment dans la construction et les services aux particuliers et aux entreprises. De manière plus rassurante, le nombre de défaillances d'entreprises a diminué pour retrouver son niveau d'avant crise de 2009.

Des signes de reprises timorés

Cependant, une série d'indicateurs économiques laisse également entrevoir une stabilisation, voire un début de reprise de l'économie martiniquaise. L'inflation continue de baisser et pourrait constituer une augmentation du pouvoir d'achat pour les ménages. Le bilan touristique est mitigé : le trafic de passagers aéroportuaires

reste stable malgré la conjoncture économique morose. La hausse du fret aérien résulte principalement du fret à l'export. Malgré une baisse importante de la fréquentation hôtelière, le trafic portuaire est dynamique avec notamment des croisiéristes plus nombreux. De même, les résultats de l'agriculture sont partagés : le rendement de la banane est en hausse mais celui de la canne à sucre en recul.

Des perspectives incertaines pour 2015

Les indicateurs avancés ne laissent pas apercevoir, pour 2015, une amélioration marquée de l'activité économique en Martinique. Certes, les intentions d'investissement des entreprises se redressent et l'activité financière est à la hausse. Mais l'incertitude reste toutefois grande sur le front du marché du travail d'une part, sur les ajustements budgétaires et fiscaux, d'autre part, pouvant amoindrir ou, au contraire, étayer cette atonie dans la région. Enfin, le temps de la mise en place opérationnelle de la Collectivité territoriale de Martinique (CTM), l'impulsion de nouveaux projets risque d'être reportée sur l'année 2016. De plus, la baisse et le vieillissement de la population martiniquaise pèsent négativement sur la consommation.

Contexte national et international

Légère accélération de l'activité mondiale

Fabien Breuilh, Insee

En 2014, la croissance mondiale est restée modeste et inégale en fonction des régions, dans un contexte de perspectives toujours médiocres à moyen terme et de chute du prix du pétrole. La reprise s'affermi dans les pays avancés, tandis que la croissance fléchit dans la plupart des pays émergents.

Aux États-Unis, l'activité a été soutenue par la consolidation du marché du travail. Dans le même temps, les revenus des ménages ont été peu rognés par la hausse des prix en 2014 (+1,5 %). La reprise américaine s'annonce solide. La demande intérieure, portée par les ménages en raison des gains de pouvoir d'achat et par les entreprises grâce à la réouverture du marché du crédit à des taux historiquement faibles, a amplifié la reprise de l'investissement (+3,9 %).

Dans les pays émergents, l'activité ralentit pour la quatrième année consécutive, sous l'effet de l'essoufflement de la croissance chinoise, mais aussi de la dégradation de l'activité dans plusieurs autres grands pays exportateurs de pétrole, notamment le Brésil et la Russie.

Zone Euro, vers la fin de la récession

La zone euro renoue timidement avec la croissance (+0,9 %), après deux années de contraction de l'activité. Les hétérogénéités y sont moins fortes qu'en 2013. La croissance de la zone se redresse surtout à la fin de l'année, sous l'effet notamment de deux stimuli extérieurs : d'une part le prix du pétrole baisse fortement au second semestre, d'autre part l'euro se déprécie nettement par rapport au dollar. Ces deux effets soutiennent la demande intérieure, via l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages et les entreprises à travers les gains de compétitivité prix. Ainsi, le commerce extérieur contribue plus positivement au développement économique de la zone.

L'activité dans la zone euro se consolide, soutenue par la fin des politiques d'austérité, ce qui se traduit par l'allègement de la pression fiscale sur les ménages et les entreprises et par une légère reprise des dépenses publiques (+0,7 %). Cependant, les consolidations budgétaires pèsent encore sur le marché du travail qui peine à redémarrer. Ainsi, en lien avec la moindre distribution des revenus du travail et malgré l'inflation quasi-nulle, la

demande intérieure finale progresse lentement, +1,5 % comme en 2013. Les opérations de soutien de la Banque Centrale Européenne afin d'apaiser les tensions financières, commencent à porter leurs fruits. Ainsi, le desserrement des conditions de crédit, combiné à des taux historiquement bas, profite au redémarrage de l'investissement dans certains pays (+1,0 % après deux années d'important repli).

L'activité accélère dans la plupart des pays de la zone, hormis en Italie où les fortes incertitudes sur les politiques fiscales pèsent sur la demande intérieure (0,7 %) et prolongent la récession. L'Espagne et le Portugal sortent de la récession (respectivement +1,4 % et +0,8 %), et l'activité en Allemagne (+1,6 %) reste plus dynamique que dans le reste de la zone. En Grèce, la situation se stabilise finalement, suite à l'espoir apporté par les dernières élections.

En 2014, la désinflation se poursuit en Europe. Les prix progressent très faiblement (+0,4 % après +1,3 %), progression la plus basse depuis la création de la monnaie unique.

L'économie française croît faiblement

En 2014, l'activité en France progresse faiblement (+0,2 % après +0,3 % en 2013). Comme en 2013, la demande intérieure constitue le premier moteur de la croissance (+0,5 point), principalement soutenue par la consommation des ménages qui accélère (+0,6 % après +0,4 % en 2013). Le dynamisme des dépenses de consommation des administrations publiques (+1,6 %) compense le recul de leurs investissements (-6,9 % après +0,1 % en 2013). L'investissement des entreprises non financières se redresse (+2,0 % après +0,5 % en 2013), alors que l'investissement des ménages, principalement en logements, se replie pour la troisième année consécutive (5,3 % en 2014).

En 2014, les exportations progressent fortement (+2,4 % après +1,7 % en 2013). Dans le même temps, en lien avec le dynamisme de la demande intérieure, les importations accélèrent vivement (+3,8 %, après +1,7 %). Au total, les

échanges extérieurs pèsent sur la croissance de -0,5 point.

L'activité est portée par les services marchands (+0,5 % après +0,7 %), les services non marchands (+1,0 % après +1,2 %) et l'agriculture (+8,5 % après -1,9 %). L'activité de la branche énergie-eau-déchets se replie fortement (-2,1 % après +2,2 % en 2013), en raison d'un climat doux en début comme en fin d'année. En lien, avec un investissement total toujours atone, la construction recule fortement (-3,6 %). L'activité dans l'industrie manufacturière se replie (-2,1 % après +2,2 %).

L'emploi salarié marchand non agricole recule légèrement (-0,2 %), en raison du faible rythme de croissance de l'activité. Mais, grâce aux créations nettes d'emplois dans les branches non marchandes, principalement des contrats aidés (notamment la montée en charge des emplois d'avenir), l'emploi total augmente en moyenne sur l'année (+0,3 %) et le taux de chômage est quasi stable en moyenne annuelle (10,2 % après 10,3 % en 2013).

En ligne avec l'emploi qui croît légèrement, le revenu des ménages accélère (+1,1 % après +0,7 % en 2013). Ainsi, porté par une inflation nulle, le pouvoir d'achat rebondit (+1,1 %), après les légères pertes survenues en 2013 (-0,1 %).

L'activité reste modérée en Amérique latine et dans les Caraïbes

En 2014, avec une croissance limitée à 1,3 %, le rythme d'expansion dans la zone Amérique Latine et dans les Caraïbes (LAC), est le plus faible enregistré depuis 2002 (hors crise financière de 2009). Cependant, les pays du LAC continuent de recevoir d'importants volumes d'investissements et le marché de la dette privée est soutenu par le contexte général de taux historiquement bas. La baisse des prix des matières premières a constitué un important soutien aux pays consommateurs de la région.

L'activité globale marque le pas en raison du fort ralentissement des investissements étrangers liés aux mauvaises perspectives, en particulier au Brésil et au Venezuela sensibles à la chute du prix des matières

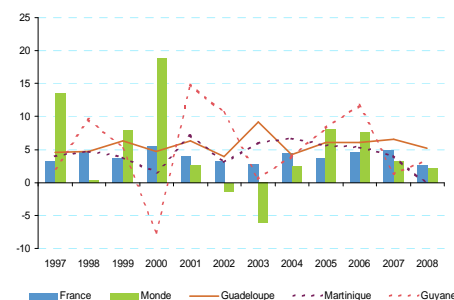
premières. Dans ce contexte, les monnaies au change flottant se sont vues fortement dépréciées, presque 20 % contre le dollar depuis le milieu de l'année 2014. Dans ces pays, les conditions de financement se dégradent. La hausse des primes de risque, en particulier pour les dettes souveraines et/ou celles des entreprises exposées au prix des matières premières alourdissent les charges de la dette.

Les économies de la Caraïbe et de l'Amérique du Sud affichant une forte dépendance énergétique, ont été soutenues par l'allègement de leur facture pétrolière. Cela leur a permis de réduire les déficits et dans le même temps le poids de la fiscalité dans le cadre des consolidations budgétaires. Ainsi, ces pays ont amélioré leur crédibilité monétaire et contenu l'inflation, qui avait fortement pesé sur la croissance l'année précédente.

Dans le secteur privé, la baisse du cours du pétrole a amélioré la compétitivité des entreprises leur permettant d'élargir leurs débouchés. La reprise de la demande mondiale portée par la consolidation de la croissance des États-Unis a soutenu les économies aux composantes touristiques fortes ou au fort potentiel de développement économique, cible des investissements étrangers/américains. Les activités touristiques dans la zone Caraïbe ont également profité des tensions géopolitiques en Orient, qui, combinées aux effets du prix du pétrole, soutiennent la compétitivité de la zone dans ce secteur.

1 L'activité mondiale impacte plus l'économie nationale que ses économies ultra-périphériques

Évolution annuelle comparée des PIB en valeur (en euro)



Source : Insee Comptes Nationaux Annuels, FMI avril 2015.

La croissance mondiale en 2014 est restée modeste, reflétant une reprise de la croissance dans les économies avancées par rapport à l'année précédente et un ralentissement dans les marchés émergents et les économies en développement. Les multiples facteurs, qui ont affecté la croissance mondiale devraient persister en 2015 et façonner l'activité à moyen et à long terme (les chocs économiques, financiers ou géopolitiques).

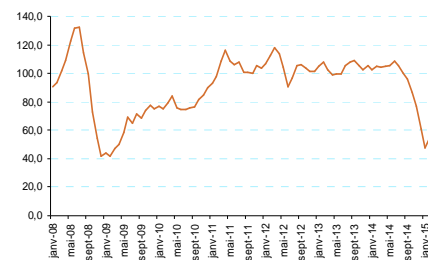
Les économies avancées continueraient de se redresser au premier semestre 2015, grâce aux soutiens conjugués de l'amélioration du marché du travail, du recul des prix de l'énergie et de nouvelles relances budgétaires. Dans ce climat conjoncturel favorable, l'activité y serait comparable à celle du second semestre 2014.

Au total, la croissance mondiale serait en légère hausse en 2015, portée par celles des économies avancées, et toutefois affaiblie par les marchés émergents, reflétant des perspectives plus modérées pour certaines grandes économies émergentes et les pays exportateurs de pétrole.

En France, dès le premier semestre 2015, l'économie retrouverait une croissance un peu plus forte. L'acquis de croissance annuelle atteindrait + 0,8 % mi-2015, après trois années très ternes (+0,4 %). Cette accélération serait portée par la consommation des ménages qui augmenterait nettement tout au long du premier semestre 2015. Ainsi, le principal moteur de l'économie française redémarrerait. Il profiterait des gains de pouvoir d'achat, qui accéléreraient d'ici mi-2015, soutenus par la désinflation. Néanmoins, deux aléas : le prix du pétrole et le niveau de confiance des ménages, sont identifiés. Ils pourraient entacher la réalisation de cette prévision de court terme.

2 Les prix du pétrole chutent en fin d'année

Évolution du prix moyen du baril de Brent, pétrole brut léger (Royaume Uni), moyen (Dubai) et lourd (Texas) (calcul à pondération égale) (en \$ / baril)



Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (unctadstat.unctad.org)

3 Reprise progressive de la croissance

Croissance du PIB en 2012, 2013 et 2014, projections pour 2015 et 2016 (en %)

	2012	2013	2014	2015	2016
Monde	3,4	3,4	3,4	3,5	3,8
Économies avancées	1,2	1,4	1,8	2,4	2,4
Etats Unis	2,3	2,2	2,4	3,1	3,1
Zone Euro, dont :	-0,8	-0,5	0,9	1,5	1,6
<i>France</i>	<i>0,3</i>	<i>0,3</i>	<i>0,4</i>	<i>1,2</i>	<i>1,5</i>
<i>Allemagne</i>	<i>0,6</i>	<i>0,2</i>	<i>1,6</i>	<i>1,6</i>	<i>1,7</i>
Japon	1,8	1,6	-0,1	1,0	1,2
Pays émergents ou en développement	5,2	5,0	4,6	4,3	4,7
<i>Chine</i>	<i>7,8</i>	<i>7,8</i>	<i>7,4</i>	<i>6,8</i>	<i>6,3</i>
<i>Inde</i>	<i>5,1</i>	<i>6,9</i>	<i>7,2</i>	<i>7,5</i>	<i>7,5</i>
Amérique Latine - Caraïbes	3,1	2,9	1,3	0,9	2,0
Brésil	1,8	2,7	0,1	-1,0	1,0
Venezuela	5,6	1,3	-4,0	-7,0	-4,0
Amerique Centrale ¹	4,0	4,0	4,0	4,2	4,3
<i>Panama</i>	<i>10,7</i>	<i>8,4</i>	<i>6,2</i>	<i>6,1</i>	<i>6,4</i>
Caraïbes²	3,5	3,6	4,7	3,7	3,5
<i>Haïti</i>	<i>2,9</i>	<i>4,2</i>	<i>2,7</i>	<i>3,3</i>	<i>3,8</i>
<i>République Dominicaine</i>	<i>2,6</i>	<i>4,8</i>	<i>7,3</i>	<i>5,1</i>	<i>4,5</i>
<i>Antigua et Barbuda</i>	<i>3,6</i>	<i>1,8</i>	<i>2,4</i>	<i>1,9</i>	<i>2,3</i>
<i>Dominique</i>	<i>-1,4</i>	<i>-0,9</i>	<i>1,1</i>	<i>2,4</i>	<i>2,9</i>
<i>Sainte-Lucie</i>	<i>0,6</i>	<i>-0,5</i>	<i>-1,1</i>	<i>1,8</i>	<i>1,4</i>
<i>Barbade</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>-0,3</i>	<i>0,8</i>	<i>1,4</i>
<i>Trinidad et Tobago</i>	<i>1,4</i>	<i>1,7</i>	<i>1,1</i>	<i>1,2</i>	<i>1,5</i>
<i>Suriname</i>	<i>4,8</i>	<i>4,1</i>	<i>2,9</i>	<i>2,7</i>	<i>3,8</i>

¹ Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua and Panama.

² Antigua et Barbuda, The Bahamas, Barbados, Dominica, the Dominican Republic, Grenada, Haïti, Jamaica, St. Kitts and Nevis, St. Lucia, St. Vincent and the Grenadines and Trinidad et Tobago.

Source : FMI, World Economic Outlook, avril 2015 sauf (*) Insee, comptes nationaux, base 2010.

Pour en savoir plus

- Fonds Monétaire International - World Economic Outlook (WEO), "Uneven Growth : Short- and Long-Term Factors", avril 2015, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2015/01/>
- Regional Economic Outlook, Western Hemisphere, "Regional Economic Outlook: Western Hemisphere - Northern Spring, Southern Chills", avril 2015, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/reo/2015/whd/eng/wreo0415.htm>
- Insee - Note de conjoncture, «Un peu de carburant pour la consommation et pour les marges», mars 2015, http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=17&sous_theme=3&page=note.htm
- Les comptes de la nation en 2014, Insee Première n°1549, mai 2015.

Cadrage macro-économique

La croissance de la Martinique s'enraye

La crise économique de 2009 a affecté l'économie de la Martinique. Le PIB en volume chute de 4,5 % avant de se redresser en 2010 (+ 2,4 %). Par la suite, elle reste contenue (+ 0,5 %) avant de devenir négative en 2013 (- 0,5 %) pour la première fois depuis la crise. La consommation des ménages et l'investissement ne soutiennent plus la croissance en 2013. La consommation des administrations publiques y contribue encore grâce à une augmentation légère des dépenses en volume.

Clémentine Garandeau, Insee

La consommation des ménages peine à assurer son rôle moteur

La consommation des ménages représente 60 % du PIB martiniquais, soit la même part qu'en Guadeloupe, contre 53 % pour la France entière. En lien avec la baisse de la population initiée depuis 2006, la consommation des ménages en volume diminue de 1,4 % en 2013 après une baisse de 0,2 % en 2012.

Le taux de chômage, après être resté stable entre 2008 et 2012 (21,3 %), augmente en 2013 d'un peu plus d'un point : 22,8 %. Cette morosité du marché du travail, n'incite pas les ménages à faire appel aux crédits à la consommation. Cependant, en dépit du contexte économique dégradé, certains signaux sont positifs. Le nombre de demandeurs d'emploi, après avoir augmenté de 2,0 % en un an à fin 2013, diminue de 1,3 % fin 2014. Les importations hors produits pétroliers augmentent de 2,2 % en 2014 (au lieu de - 4,6 % en 2013).

Les administrations publiques soutiennent la croissance

Les administrations publiques contribuent à la croissance via les dépenses et

investissements réalisés. Entre 2012 et 2013, les dépenses des administrations publiques n'évoluent quasiment pas en volume. En 2013, ces dépenses se répartissent entre les salaires versés (52 %), les achats et charges externes (22 %), et les investissements publics (26 %).

L'investissement public augmente principalement du fait de projets hospitaliers de grande envergure, comme la construction du plateau technique du Centre Hospitalier (CHUM) pour un montant de 169 millions d'euros. L'encours des crédits sains à l'investissement des collectivités locales augmente de 6,0 % sur un an (+ 2,9 % à la fin 2013). Cependant, ces investissements ne suffisent pas à compenser la baisse de l'investissement privé.

La construction au point mort

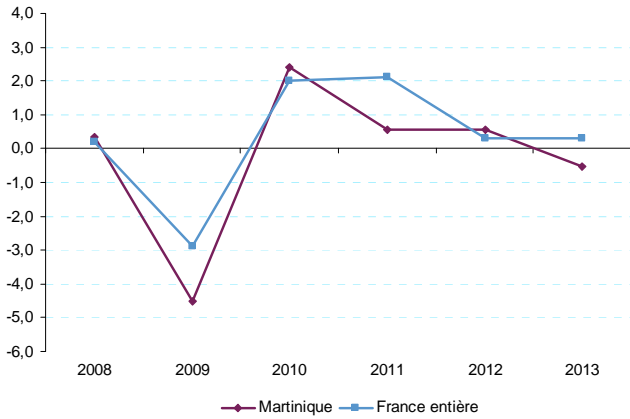
En 2014, les autorisations de construire délivrées en Martinique ont chuté de 6,5 %. L'emploi salarié dans le secteur de la construction n'a cessé de décliner, tout comme les créations d'entreprises de construction, le secteur restant confronté aux problématiques d'une crise conjoncturelle alimentée par la rareté des

grands chantiers et l'exiguïté du territoire. Plus généralement, c'est l'ensemble du secteur privé qui semble marquer le pas. L'indicateur du climat des affaires, encore à la hausse à la fin 2013 (+ 10,4 %), rechute un an plus tard (- 6,4 %). Les ventes de véhicules utilitaires continuent de plonger en 2014 (- 7,6 %). L'encours des crédits d'exploitation accordés aux entreprises diminue en 2013 (- 5,8 %), comme en 2014 (- 8,5 %).

Signes encourageants, en 2014, les échanges sont à la hausse en volume (respectivement + 2,0 % pour les imports et + 48,2 % pour les exports). Ils sont affectés par les mouvements d'échanges pétroliers entre les 3 DFA du fait de la présence de la SARA en Martinique. Les dépenses des touristes de séjour, de plaisance et de croisière participent à la croissance et sont comptabilisées dans les exportations. En 2013, elles s'élèvent à 299 millions d'euros, soit une hausse de 1,5 % en valeur, pour 489 700 touristes de séjour sur l'île.

1 La dynamique de la croissance se maintient

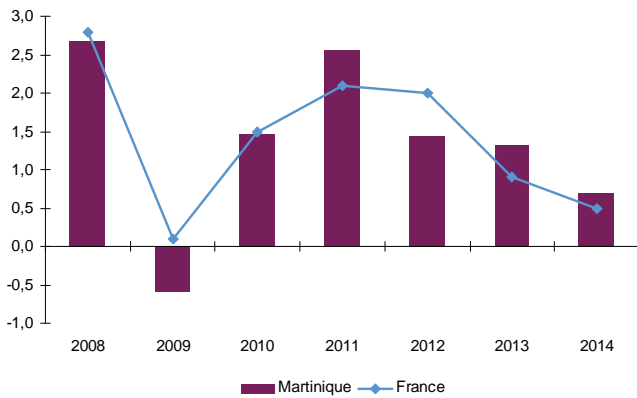
Taux de croissance du PIB en volume (en %)



Source : Insee Cérom, Comptes rapides.

2 L'inflation supérieure à celle de la France

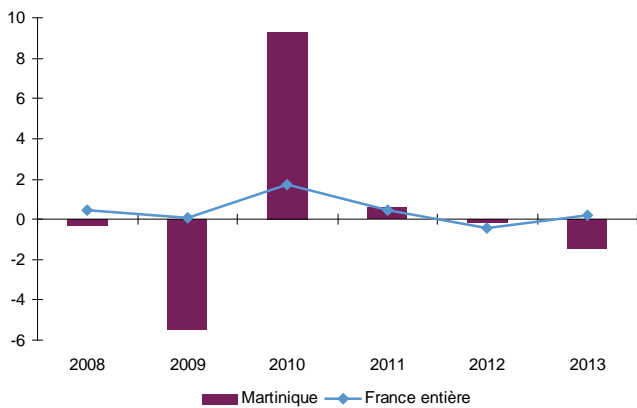
Évolution de l'indice des prix, moyenne annuelle (en %)



Source : Insee Cérom, Comptes rapides.

3 Baisse de la consommation des ménages

Évolution de la consommation des ménages (en volume):
taux de croissance (en %)



Source : Insee Cérom, Comptes rapides.

4 L'investissement public se maintient

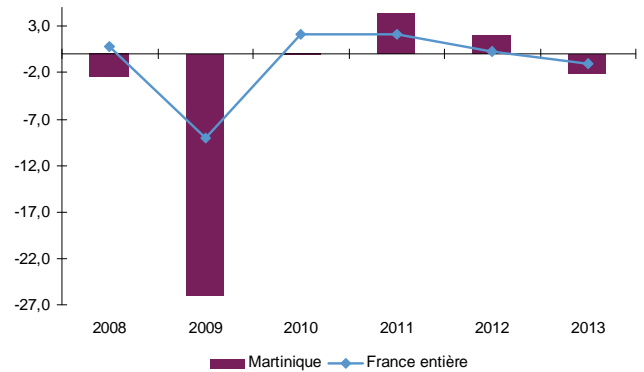
Évolution de la consommation des administrations publiques (en volume):
taux de croissance (en %)



Source : Insee Cérom, Comptes rapides.

5 Les entreprises investissent peu

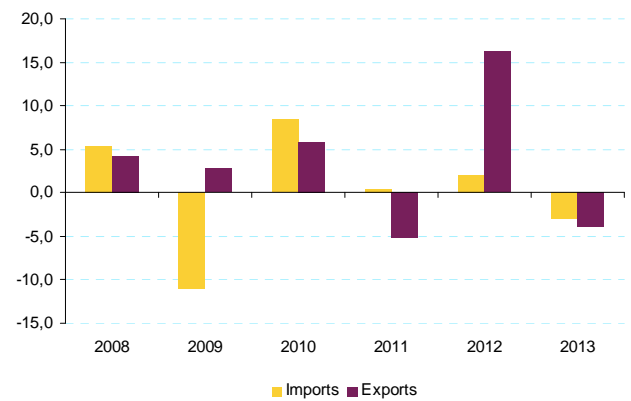
Évolution de l'investissement (en volume):
taux de croissance (en %)



Source : Insee Cérom, Comptes rapides.

6 Les exportations chutent à cause des produits pétroliers

Évolution des échanges extérieurs en volume : taux de croissance (en %)



Source : Insee Cérom, Comptes rapides.

Emploi salarié

Une année en demi-teinte pour l'emploi salarié marchand martiniquais

L'emploi salarié marchand martiniquais se stabilise en 2014, malgré les écarts constatés d'un trimestre à l'autre. Les rebonds sont le fait du secteur tertiaire marchand et les replis sont alimentés par la versatilité des secteurs de la construction et de l'industrie.

Guy Mystille, Insee

Une stabilité toute relative

En moyenne annuelle, le nombre de personnes en emploi diminue de 1 % par rapport à 2013, quand celui de la Guadeloupe se dégrade davantage (-3 %). En cinq années, il a reculé de 4,7 %, moins défavorablement qu'en Guadeloupe (-5,2 %). Ces résultats témoignent d'une situation morose, comparé à la Guyane où le nombre de personnes en emploi augmente de 1 % en un an, et de 11 % entre 2010 et 2014.

Le début de l'exercice 2014 est malgré tout marqué par une hausse de l'emploi salarié marchand qui s'inscrit dans la foulée de la hausse saisonnière de la fin de l'année 2013. Elle ne s'est pas confirmée au trimestre suivant, traduisant ainsi le caractère peu pérenne des contrats de travail utilisés.

Mis à part les contrats en alternance qui progressent de 56 %, les autres dispositifs d'accompagnement à l'emploi (Contrat Unique d'Insertion, Contrat Initiative Emploi...) sont moins nombreux. L'année 2014 demeure toutefois assez stable, en dépit des fluctuations observées entre les quatre trimestres.

Un secteur industriel opportuniste...

L'emploi salarié du secteur de l'industrie est en hausse de 1,7 % en début d'année, par rapport au quatrième trimestre 2013. Il se replie en cours d'exercice, selon les sous-secteurs.

Certaines activités sont pérennes et par conséquent peu changeantes en termes d'emploi. Ainsi, les activités liées à la distribution d'électricité ou d'eau qui requièrent des effectifs stables n'expriment pas de mouvements d'emploi significatifs. Il en va autrement pour le sous-secteur industriel de l'alimentaire dont l'activité est liée à de fortes saisonnalités. Il contribue ostensiblement au comportement du secteur entier : ses activités sont en lien étroit avec la consommation orientée à la hausse en fin d'année 2013, avec des répercussions au début de l'année 2014.

...celui de la construction en forte chute

En dépit d'une demande de logements individuels assez dynamique, l'emploi salarié dans le secteur de la construction n'a cessé de décliner. Entre le premier trimestre 2010 et le quatrième trimestre 2014, il a reculé de 19,7 %.

Les embellies et rebonds enregistrés pendant cette période sont ponctuels et ne durent pas. Le secteur du BTP reste encore en effet confronté aux problématiques d'une crise conjoncturelle alimentée par la rareté des grands chantiers, l'exiguïté du territoire et une concurrence désormais élargie.

Le tertiaire marchand soutient l'emploi

En 2014, l'emploi salarié est soutenu par le secteur tertiaire marchand, au sein duquel le plus gros employeur demeure le commerce de détail en magasin spécialisé, qu'il soit alimentaire, en équipements de la maison, électroménager ou vente de carburant. Toutefois, ce sous-secteur bénéficie d'une stabilité relative : les variations d'effectifs ne sont pas de forte amplitude, mais elles sont davantage orientées à la baisse qu'à la hausse. La tenue du secteur tertiaire marchand est aussi le fait du sous-secteur des autres activités de service au sein duquel les activités des organisations associatives pèsent pour beaucoup dans les mouvements d'emploi.

L'intérim peu utilisé

En 2014, 25 400 contrats d'intérim ont été conclus en Martinique. C'est beaucoup plus qu'en Guadeloupe, qui en comptabilise 18 500 sur la même période. Toutefois, le recours à de tels contrats est moindre en 2014, par rapport à 2013. Les entreprises martiniquaises ont davantage sollicité les agences d'intérim au cours du second semestre qu'au cours du premier. En volume moyen de travail intérimaire, la Martinique comptabilise 9 300 équivalents temps plein, soit une valeur inférieure à celle enregistrée en Guadeloupe (9 900).

Pour en savoir plus

- L'emploi salarié aux Antilles, Insee 2015, http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=23&ref_id=22369

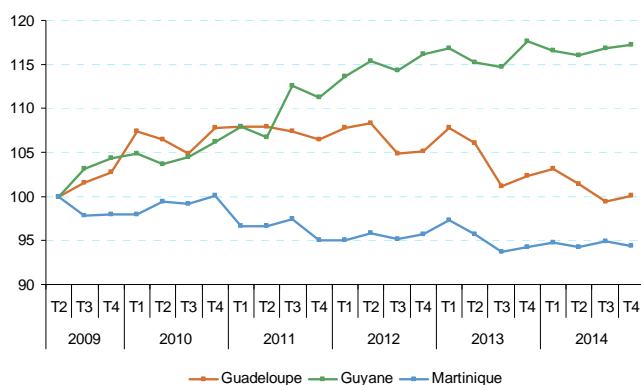
1 Chiffres clés de l'emploi en 2014

	Nombre de salariés (effectif)	Évolution 2013/2014 (%)
Industrie	8 468	-0,7
Construction	5 998	-3,3
Tertiaire marchand	48 551	0,6
Total (hors agriculture)	63 017	0,0
Agriculture	4 333	0,9
Total	67 350	0,1

Source : Epure.

2 Légère baisse dans les DFA en 2014 par rapport à 2013

Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels (en %) Indice base 100 en 2009T2



Source : Epure.

3 2014, un exercice stable par rapport à 2013, sauf pour la Guadeloupe

Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels (en %)

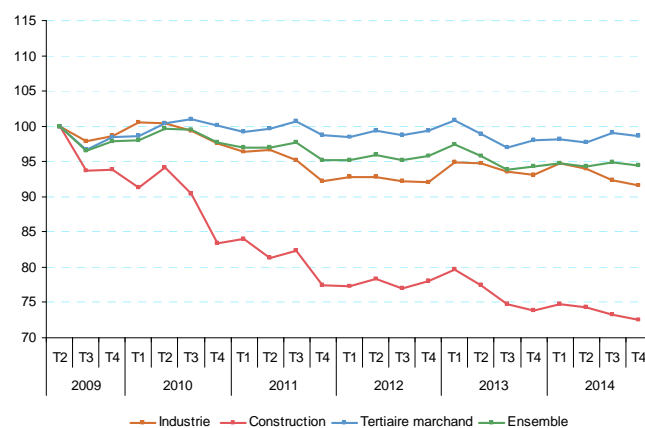
Poste d'activité du tertiaire marchand	Guadeloupe		Martinique		Guyane	
	évolution 2014T4 / 2014T3	évolution 2014T4 / 2013T4	évolution 2014T4 / 2014T3	évolution 2014T4 / 2013T4	évolution 2014T4 / 2014T3	évolution 2014T4 / 2013T4
commerce	0,1	-0,8	0,3	-0,5	1,8	5,4
Autres activités de services	-7,4	1,6	-4,4	8,1	-12,5	-1,0
Transport et entreposage	2,3	-1,3	2,0	4,0	0,4	5,1
Hébergement et restauration	14,1	2,9	4,8	1,2	0,1	4,2
Information et communication	-0,4	-0,6	0,8	-1,8	8,4	7,2
Activités financières et d'assurance	-0,3	-0,2	-0,8	-0,6	-0,7	1,9
Activités immobilières	1,2	-7,2	0,4	1,6	-2,0	1,8
Activités Scientifiques et techniques - Services administratifs et de soutien	2,0	-6,6	-2,4	-2,4	2,9	-6,6
Ensemble tertiaire marchand	1,2	-1,8	-0,4	0,6	0,3	0,7

Note: l'évolution en glissement annuel rapporte les effectifs du 31 décembre 2014 aux effectifs du 31 décembre 2013

Source : Epure.

4 Une année plutôt stable

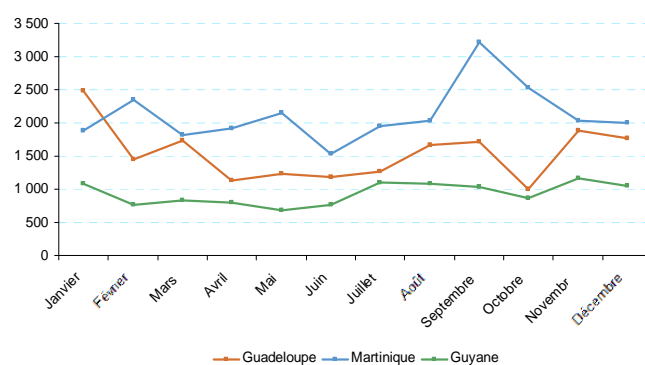
Évolution de l'emploi salarié marchand en Martinique (en %) Indice base 100 en 2009T4



Source : Epure.

5 L'intérim peu usité dans les DFA

Nombre de contrats d'intérim conclus en 2014 selon le département (en nombre)



Source : Dares.

Chômage

Le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans en hausse

En Martinique, après cinq années de hausse continue, le nombre de demandeurs d'emplois se stabilise en 2014, connaissant l'évolution la plus faible des DFA et de la France métropolitaine. Face à cette stabilisation du marché du travail, les mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi ont continué d'être mobilisées, mais les bénéficiaires de ces dispositifs sont moins nombreux qu'en 2013.

Marcelle Jeanne-Rose, Joëlle Nacitas, Nicolas Prud'homme, Insee

Le nombre de demandeurs d'emploi stagne

En Martinique, au 31 décembre 2014, Pôle emploi enregistrait 53 036 demandeurs d'emploi (données corrigées des variations saisonnières) de catégorie A, B, C, c'est à dire tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi. Cette évolution de 0,2 % sur un an, est la plus faible des DFA : 2,4 % de hausse en Guadeloupe, et 5,4 % en Guyane, et 6,3 % en France métropolitaine. Les hommes contribuent à cette progression à hauteur de + 0,6 % quand la demande chez les femmes fléchit très légèrement (- 0,1 %).

La situation se dégrade pour les plus de 50 ans

La situation continue de se dégrader pour les 50 ans et plus. En effet, sur un an, cette tranche d'âge compte 11,3 % de demandeurs d'emploi supplémentaires, contrairement aux moins de 50 ans dont le nombre diminue. La tendance est identique quel que soit le genre, mais la baisse est plus marquée pour les moins de 25 ans avec - 7,8 %. Par ailleurs, dans la tranche des 25 à 49 ans, la baisse est plus profitable aux femmes (- 3,0 %) qu'aux hommes (- 1,7 %). Cependant, cette situation est à nuancer : la part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an atteint 54,2 %, soit 2,1 points de plus qu'en 2013.

Les demandeurs martiniquais de catégorie A, sont en léger recul (- 1,3 %) à l'inverse des demandeurs guadeloupéens et guyanais de la même catégorie (respectivement + 2,2 % et + 5,3 %).

Les 50 ans et plus sont les plus nombreux à rechercher un emploi, particulièrement

les femmes. Enfin, le nombre de moins de 25 ans de catégorie A diminue de 9,3 %.

Les bénéficiaires des dispositifs d'accompagnement à l'emploi moins nombreux

Dans un contexte de fort chômage, les politiques de l'emploi sont renforcées pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées du marché du travail. En Martinique, la mobilisation en faveur de ce dispositif s'essouffle, les bénéficiaires sont beaucoup moins nombreux. Seuls les contrats en alternance affichent une nette progression par rapport à 2013, + 55,9 %, sans atteindre cependant le niveau de 2012.

L'enquête emploi dans les DFA

Réalisée par l'Insee, depuis 1950, l'enquête Emploi est la source statistique qui permet de mesurer le chômage au sens du BIT. Elle fournit aussi des données sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, la durée du travail, les emplois précaires. Elle permet de mieux cerner la situation des chômeurs et les changements de situation vis à vis du travail. En 2014, l'enquête Emploi est trimestrielle dans les DFA et sa collecte auprès d'un échantillon de ménages, est réalisée en continu sur toutes les semaines de chaque trimestre, permettant ainsi d'obtenir des résultats plus régulièrement et sur la même méthodologie dans le reste des régions françaises.

Taux de chômage et nouvelle enquête emploi

Structurellement, le taux de chômage en Martinique reste inférieur à celui de la Guadeloupe mais demeure toujours deux fois supérieur à celui de la France métropolitaine. En 2013, il était de 22,8 %, pour 26,0 % en Guadeloupe et 21,3 % en Guyane. L'enquête emploi, qui permet de calculer le taux de chômage et ses évolutions a changé de concept en 2014 dans les DFA pour devenir une enquête en continu comme au niveau hexagonal (*encadré*). Les premiers chiffres de taux de chômage produits à partir de l'enquête emploi en continu seront publiés en juin 2015. De ce fait, l'évolution 2014-2013 du taux de chômage sera calculée à partir de cette date.

Par ailleurs, les écarts constatés dans les évolutions du taux de chômage et des demandeurs d'emploi du ministère du Travail proviennent des différences de concept.

(Cf. Définition du chômage au sens du BIT).

Pour en savoir plus

- P-E Treyens, A. Catherine, « Dans les DOM, l'activité et l'emploi stagnent depuis dix ans », Insee Analyses n°4, avril 2015.
- Directions régionales des entreprises, de la concurrence de la consommation, du travail et de l'emploi.

1 Chiffres clés du chômage des 15 ans et plus

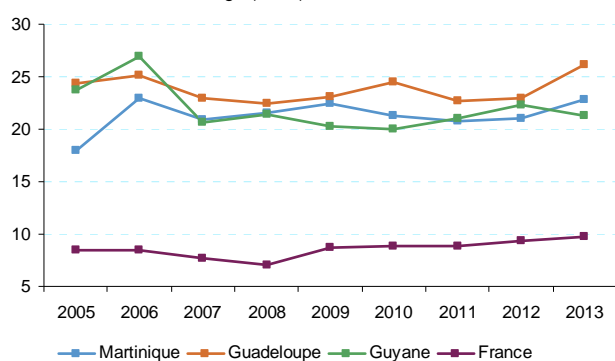
	Taux de chômage 2013 (en %)	Variation en point 2013/2012
Ensemble	22,8	1,8
Hommes	22,8	3,6
Femmes	22,8	0,2

	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013 (%)
Demandeurs d'emploi (Catégories A,B,C)	52,9	0,1
Moins de 25 ans	6,8	-7,8
De 25 à 49 ans	31,5	-2,5
50 ans ou plus	14,6	11,3

Source : Pôle emploi, DARES.

2 Un taux de chômage de plus en plus élevé en Guadeloupe et en Martinique

Évolution du taux de chômage (en %)



Source : Insee, Enquêtes emploi.

3 Les femmes sont plus nombreuses inscrites à pôle emploi

Demandeurs d'emploi en fin de mois en données brutes (en milliers et en %)

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2014 (en milliers)		Glissement annuel (1) (en %)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	22,2	19,4	0,6	-1,4
Femmes	30,7	24,5	-0,2	-1,4
Moins de 25 ans	6,8	5,9	-7,9	-9,4
25 à 49 ans	31,5	25,8	-2,5	-3,9
50 ans ou plus	14,6	12,2	11,2	9,3
Inscrits depuis plus d'un an	28,9	nd	4,1	nd
Martinique	52,9	44,0	0,1	-1,4
France métropolitaine	5 291,80	3 552,90	6,4	5,4

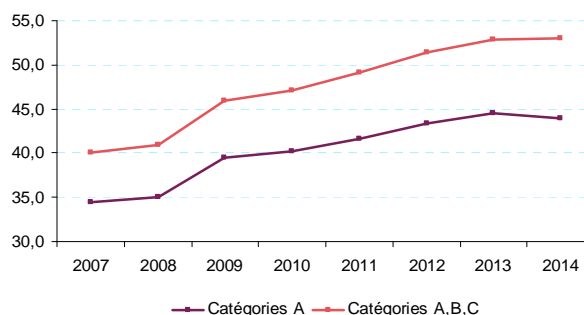
nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2013 et le 31/12/2014.

Source : Pôle emploi, DARES.

4 Tendances à la stagnation du nombre des demandeurs

Évolution des demandeurs d'emploi en fin de mois (en milliers)



Source : Pôle emploi, DARES.

5 Des bénéficiaires moins nombreux

Mesures d'accompagnement des jeunes

	2012	2013	2014
Contrats en alternance	877	415	647
Emploi marchand aidé	2 672	2 155	1 468
dont Contrat unique d'insertion(CUI) - Contrat Initiative Emploi (CIE)	843	767	630
dont Emplois d'Avenir	4	190	375
Emploi non marchand aidé	4 874	5 648	3 987
dont Contrat unique d'insertion (CUI) - Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE)	4 712	4 665	3 118
dont Emplois d'Avenir	6	826	850
Accompagnement des jeunes	2 157	2 401	1 588
dont Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale	2 157	2 401	1 588

Source : Anpe - Cnasea - Dares - Drees - Unedic - ASP - Pôle emploi-ANSP.

Prix

L'inflation fléchit

En 2014, l'inflation se limite à 0,8 % en Martinique. La tendance au ralentissement amorcée depuis 2012 se poursuit. Comme dans les deux autres Départements Français d'Amérique (DFA) et en France métropolitaine, l'inflation reste modérée cette année. Néanmoins, la Martinique reste le territoire affichant la plus forte inflation. Les variations enregistrées sont relativement modérées pour la majorité des postes. La baisse des produits pétroliers contribue activement à ce fléchissement.

Marcelle Jeanne-Rose, Nicolas Prud'homme, Insee

L'inflation, autrement dit l'évolution des prix à la consommation, poursuit une tendance baissière dans les DFA depuis quelques années. Cependant, même si l'écart entre les niveaux d'inflation reste faible, la Martinique s'illustre en 2014 avec une inflation annuelle moyenne (+ 0,8 %) plus élevée qu'en Guyane (+ 0,6 %), en Guadeloupe (+ 0,3 %) ou encore dans l'hexagone (0,5 %). Cette baisse de l'inflation découle plutôt d'une baisse de la demande, dans un contexte socio-économique tendu. Une inflation encore plus basse en Martinique permettrait un gain de pouvoir d'achat des ménages et un ballon d'oxygène pour l'activité économique dégradée. Néanmoins, l'inflation ne doit pas devenir négative pour éviter de tomber dans une spirale déflationniste.

Énergie : des prix à la baisse pour les cours du pétrole

Le marché du pétrole est entré dans une nouvelle ère avec le ralentissement de la croissance chinoise et les choix stratégiques des États-Unis dans l'exploitation des gaz et pétrole de schiste. La conjonction de ces phénomènes fait mécaniquement baisser les prix du baril de pétrole depuis 2010. Si le consommateur martiniquais a bénéficié de la baisse des prix à la pompe, l'effet reste limité en raison de l'importance des taxes dans la formation des prix et de la baisse de l'euro face au dollar.

En effet, le renchérissement des prix de l'électricité (+ 6,5 %), pèse fortement sur le poste électricité gaz et autres

combustibles (+ 4,3 %). Il n'est pas compensé par la baisse du gaz et des produits pétroliers.

Des variations inégales dans le secteur alimentaire

Cette année encore, l'alimentation affiche une des plus fortes augmentations : + 1,2 %. Ce poste contribue à 0,2 point à la hausse des prix quand les ménages y consacrent 17 % de leurs dépenses. Tous les postes alimentaires contribuent positivement mais de façon inégale à cette progression, à l'exception des produits frais. En effet, après une hausse continue depuis 2010, ces derniers affichent cette année un recul de 0,8 %. Cette diminution s'explique par la baisse des prix des fruits et des légumes, respectivement 2,5 % et 3,1 %. Les postes œufs, produits laitiers et pain, céréales ne sont pas épargnés avec 2,7 % et 2,5 % de hausse. Mais le prix du poisson évolue le plus, dépassant les 3 % de hausse.

Ralentissement des prix des services

Les services représentent près de 45 % des dépenses des ménages et progressent de 1,1 % sur un an. Ils contribuent à hauteur de 0,5 point à l'inflation. Les postes en rapport avec les soins esthétiques et la beauté progressent le plus ; + 4,5 % pour la coiffure et l'esthétique corporelle et 3,6 % pour les autres effets personnels. Les services d'hébergement avec une hausse des prix de 5,4 %, impactent l'ensemble de la restauration et de

l'hôtellerie. Les transports et communications, en relation avec la baisse des prix des produits pétroliers, marquent un faible recul (- 0,2 %). Les coûts des services de santé affichent une modeste baisse (- 0,3 %).

L'ensemble du secteur des assurances présente des prix en baisse (- 1,7 %). Cette tendance est principalement imputable aux assurances liées aux transports (- 2,4 %).

Comme en 2013, les prix des loyers et services rattachés progressent modérément (0,6 %).

Faible hausse des prix des produits manufacturés

Après le recul de 2013, les prix des produits manufacturés augmentent peu (0,4 %). Les prix de tous les postes de dépenses liés à l'équipement de la maison ou les loisirs diminuent. Ce secteur subit la forte influence des avancées technologiques, rendant rapidement obsolètes ces équipements. Cette baisse de prix atteint 7,5 % pour l'équipement photo et cinéma. Les prix des produits de santé sont en baisse (- 0,8 %). Le poste des articles d'habillement et des articles chaussants affiche des variations respectives de 0,5 % et - 1,3 %.

A l'inverse, les prix des postes relevant des loisirs progressent tous, particulièrement ceux relatifs aux animaux et produits liés (+ 3,8 %).

Pour en savoir plus

- http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=26&ref_id=22087
- http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=25&ref_id=22090
- <http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=29>

1 Ralentissement de l'inflation

Indice des prix à la consommation de Martinique en 2014 (en indice et %)
Indice base 100 année 1998

Regroupements	Pondérations 2014	Indices 2013 moyens	Indices 2014 moyens	Variation 2013 / 2014	Contributions à la hausse des prix en 2014
Alimentation	1 702	141,3	143,0	1,2	0,2
Produits Frais	324	148,9	147,7	-0,8	0,0
Alimentation hors produits frais	1 378	138,4	140,8	1,7	0,2
Tabac	22	469,6	484,1	3,1	0,0
Produits manufacturés	2 913	106,4	106,9	0,4	0,1
Habillement et chaussures	742	94,1	94,2	0,1	0,0
Produits de santé	164	89,7	89,3	-0,4	0,0
Autres produits manufacturés	2 007	113,6	114,3	0,7	0,1
Énergie	897	161,3	160,2	-0,7	-0,1
Produits pétroliers	688	176,1	170,9	-2,9	-0,2
Services	4 466	132,6	134,0	1,1	0,5
Loyers et services rattachés (1)	1 097	143,7	144,6	0,6	0,1
Services de santé	247	123,8	123,5	-0,3	0,0
Transports et communications	584	110,8	110,5	-0,2	0,0
Autres services (2)	2 538	133,3	135,5	1,6	0,4
Ensemble	10 000	129,7	130,7	0,8	0,8

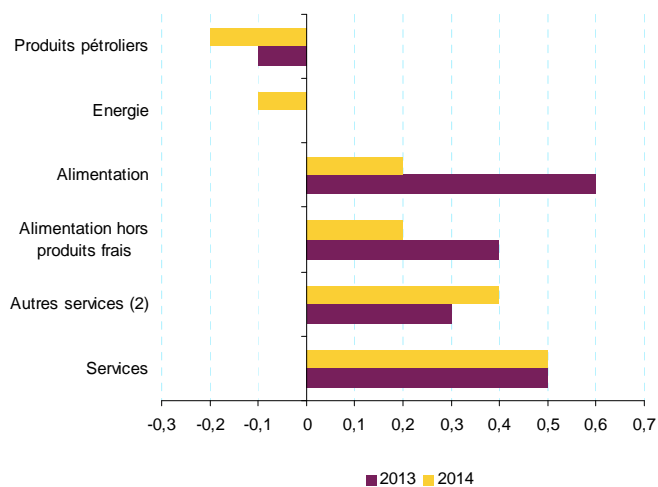
(1) Les services rattachés représentent les produits et les services pour la réparation et l'entretien du logement, l'adduction d'eau, l'enlèvement des ordures et les services d'assainissement.

(2) Les autres services regroupent : les soins personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers...

Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

2 L'alimentation contribue trois fois moins à l'inflation qu'en 2013

Contributions les plus significatives à l'évolution générale des prix en nombre de points

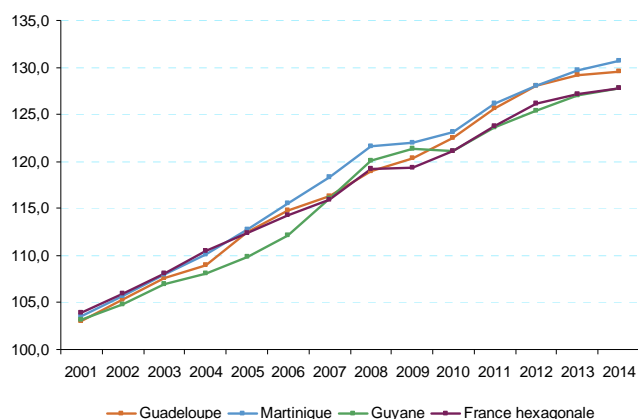


(2) Les autres services regroupent : les soins personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers...

Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

3 Les prix augmentent peu

Évolution des prix entre 2001 et 2014 dans les DFA et en France hexagonale (en %)



Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

Automobile

Progression du marché de l'automobile

En Martinique, les ventes de voitures neuves progressent de 1,9 % en 2014. Ce léger rebond, qui infléchit légèrement la tendance à la baisse initiée par la crise économique de 2008, a profité aux véhicules les moins polluants et les moins onéreux. En effet, en raison du durcissement des normes européennes de réduction des émissions polluantes et des menaces d'alourdissement de la fiscalité du gazole, la part des immatriculations de voitures neuves diesel recule de 8 points entre 2010 et 2014, passant de 59 % à 51 %. Dans le même temps, le marché des petites cylindrées (moins de 7 CV), qui représentent la majorité des ventes de voitures particulières (80 %) se maintient en 2014.

Nicolas Silvestre, Ali Benhaddouche, Insee

Léger rebond des ventes de voitures neuves

En 2014, 11 300 voitures particulières neuves sont immatriculées en Martinique (+ 1,9 % par rapport à 2013). Cette timide reprise fait suite aux baisses successives de 2012 (- 11 %) et 2013 (- 3,8 %), conséquence de l'arrêt du soutien au marché par la prime à la casse en décembre 2010.

Dans un contexte marqué par la morosité d'une crise qui dure depuis 2008, l'encours des crédits à la consommation est en repli en 2014 (- 0,5 %). Les Martiniquais sont plus nombreux à déclarer utiliser la voiture qu'en moyenne de province. En 2011, 81 % des Martiniquais déclarent dans le cadre du recensement de la population effectuer leurs déplacements domicile-travail en voiture, 9 % prendre les transports en commun et 10 % utiliser un autre moyen de locomotion (marche à pied ou vélo par exemple). Cette forte dépendance à l'automobile impacte sensiblement le budget des ménages. Le transport représente 22 % des dépenses de consommation des ménages. La majeure partie (69 %) de ce budget est dévolue à l'achat et aux dépenses d'utilisation de véhicules. On dénombre 50 voitures particulières pour 100 habitants en 2012, contre 53 cinq ans auparavant.

Le gasoil n'a plus la cote

Longtemps plébiscité par les Français et favorisé par la législation et la fiscalité, le diesel fait l'objet de critiques de plus en plus fortes. En raison du durcissement des normes européennes de réduction des émissions polluantes et des menaces d'aggravation de la fiscalité du gazole, la part des immatriculations de voitures neuves diesel recule de 8 points entre 2010 et 2014, passant de 59 % à 51 %.

Un rééquilibrage progressif s'opère au profit des modèles à motorisations essence, et des modèles hybrides qui progressent. Malgré leurs avantages (émissions de CO₂ faibles, bonus/malus et taxe sur les véhicules de société (TVS) plus favorables et récupération de la TVA sur le gazole pour les sociétés), les véhicules diesel perdent progressivement du terrain face aux véhicules essence de moins en moins gourmands en carburant et plus adaptés à un usage citadin et à des trajets courts.

Seules les petites cylindrées se maintiennent

Le barème du bonus-malus s'est fortement durci au premier janvier 2014. Désormais, seuls les plus petits blocs thermiques pourront encore profiter de la prime, dont le montant a été réduit (150 €). Résultat : le marché des petites cylindrées (moins de

7 CV), qui représentent la majorité des ventes de voitures particulières (80 % contre 71 % en 2008) progresse légèrement en 2014 (+1,3 %) et limite le recul lié à la crise économique (- 7 % depuis 2008). Les cylindrées moyennes (de 7 à moins de 9 CV) sont en progression de 16 % en 2014, mais le marché est en net repli par rapport à 2008 (- 19 %). En revanche, pour les cylindrées plus élevées, le constat est plus sévère. Le marché des cylindrées de 9 CV et plus s'effondre depuis 2008 (- 66 %).

Le marché des autocars et autobus marque une pause

Entre 2011 et 2013, le marché des autocars et autobus a été dynamique, avec près de 170 immatriculations en Martinique. En 2014, il marque une pause (- 30 %) en raison de l'application de la norme Euro 6 qui concerne tous les poids lourds et autobus neufs, depuis le 1^{er} janvier 2014. En effet, cette norme engendre un surcoût à l'achat, puisqu'ils seront équipés de moteurs complexes, de système de traitement des gaz d'échappement ou encore de filtres à particules.

Le marché des véhicules utilitaires est orienté à la hausse (+ 7 %) sans toutefois renouer avec ses plus hauts niveaux d'avant crise.

1 Chiffres clés de l'automobile

	Immatriculations de véhicules neufs							
	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)
Martinique	11 296	1,9	1 904	6,8	92	-6,1	13 324	2,4
France métropolitaine	1 765 855	0,5	370 130	1,5	38 895	-13,6	2 180 776	0

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

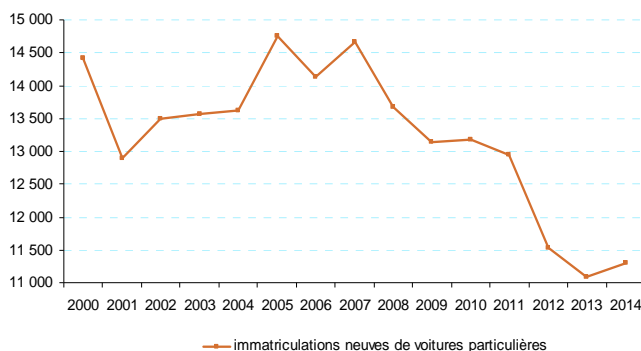
(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV.

2 Le niveau des immatriculations neuves reste faible malgré une légère reprise

Évolution des immatriculations neuves en Martinique entre 2000 et 2014 (en milliers)



Source : Fichier Central des Automobiles, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

3 Le diesel perd du terrain

Immatriculations des voitures particulières neuves selon le type de carburant (en nombre et %)

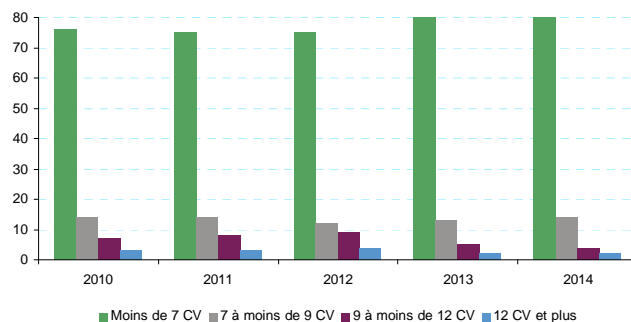
Type de Carburant	2012	2013	2014	Part en 2014 (en %)
Bicarburant essence-GPL	so	1	so	0,0
Essence-électricité (hybride non rechargeable)	83	180	208	1,8
Essence	4 923	4 907	5 405	47,8
Gazole-électricité (hybride non rechargeable)	4	5	10	0,1
Gazole	6 513	5 978	5 672	50,2
Non défini	1	10	1	0,0
Total	11 524	11 081	11 296	100,0

So : sans objet.

Source : Fichier Central des Automobiles, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

4 80 % des nouvelles immatriculations ont une cylindrée inférieure à 7 CV

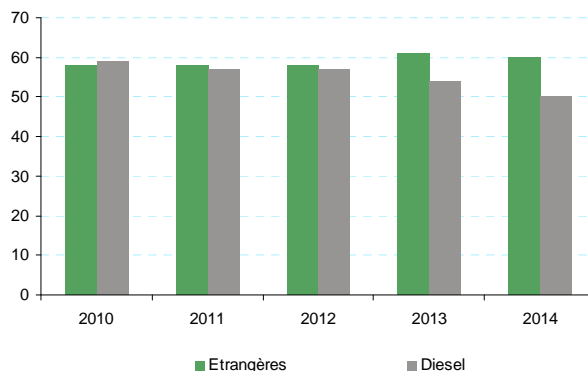
Évolution des Immatriculations neuves de voitures particulières selon la cylindrée en Martinique entre 2010 et 2014 (en %)



Source : Fichier Central des Automobiles, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

5 Les étrangères maintiennent leur part de marché

Évolution de la part des véhicules de marque étrangère et des véhicules diesels entre 2010 et 2014 (en %)



Source : Fichier Central des Automobiles, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Épargne Crédit

L'activité financière est orientée à la hausse

La conjoncture économique montre quelques signes d'amélioration en 2014 et la distribution de crédits gagne en dynamisme. La hausse de l'encours est plus particulièrement soutenue par les crédits aux entreprises, bien que l'ensemble des agents économiques contribue à la progression de l'année.

Nicolas Brun, Iedom

L'encours sain de crédits progresse globalement

En 2014, l'encours sain, toutes catégories d'agents confondues, enregistre une hausse de 2,3 %, à 8,1 milliards d'euros. Ce regain est en grande partie imputable aux entreprises, dont l'encours sain de crédits progresse (+ 3,2 %), à 3,3 milliards d'euros, après le repli de 2013. En 2014, les crédits d'investissement sont en hausse sensible (+ 5,4 %), tout comme les crédits immobiliers (+ 3,6 %), alors que les crédits d'exploitation se contractent (- 6,3 %).

L'encours de crédit des ménages, à 3,2 milliards d'euros fin 2014, participe également à la croissance d'ensemble des encours sains de crédits, même si la progression est moindre que par le passé (+ 0,8 %). Cette évolution est principalement liée à celle des crédits à l'habitat, qui n'enregistrent plus les hausses marquées des dernières années (+ 1,3 % en 2014), tandis que les crédits à la consommation sont de nouveau orientés à la baisse (- 0,5 %). En effet la baisse de la population martiniquaise (- 0,5 % en moyenne par an entre 2007 et 2012) impacte la consommation des ménages. De

plus, les ménages recourent moins à l'emprunt pour financer leur consommation, dans un contexte incertain, et ce malgré une relative stabilisation des prix.

Les crédits octroyés aux collectivités locales, essentiellement constitués de crédits d'investissement, poursuivent leur croissance (+ 2,1 %), à 1,2 milliard d'euros en fin d'année, avec notamment, l'incidence de deux grands chantiers que sont les travaux du plateau technique du CHU et la mise en place du Transport Collectif en site Propre (TCSP).

L'encours douteux augmente légèrement

Le risque de crédit s'accroît légèrement. Ainsi, les créances douteuses brutes des établissements de crédit installés localement s'élèvent à 0,5 milliard d'euros à fin 2014 (+ 2,8 % après + 3,9 % en 2013) et le taux de créances douteuses atteint 6,9 % (+ 0,1 point sur un an).

Les actifs financiers sont en hausse

Les avoirs des agents économiques poursuivent leur progression, atteignant

6,9 milliards d'euros en fin d'année (+ 3,0 %). Les actifs financiers des ménages s'élèvent à 5,0 milliards d'euros et demeurent orientés à la hausse (+ 1,8 %), sous l'effet de la progression des dépôts à vue (+ 1,4 % sur un an), mais surtout de l'épargne à long terme (+ 3,9 %) et notamment de l'assurance-vie et des plans d'épargne logement (respectivement + 5,0 % et + 4,4 %). En revanche, les placements liquides ou à court terme des ménages se contractent (- 0,5 %).

Les entreprises font également montre d'une meilleure capacité d'épargne et leurs avoirs financiers progressent (+ 10,2 %), à 1,5 milliard d'euros, en relation avec la croissance sensible des dépôts à vue (+ 13,2 %).

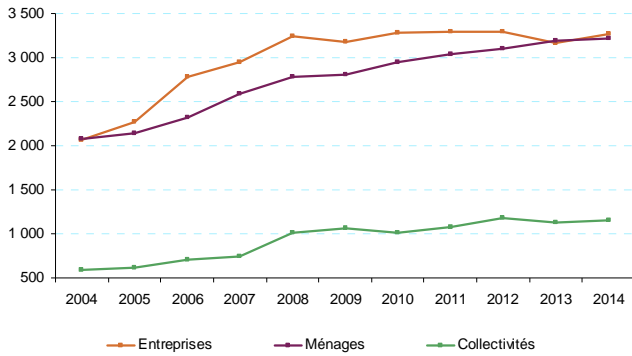
En fin d'année 2014, compte tenu du niveau des encours de crédits par rapport à celui des actifs financiers, la place martiniquaise reste emprunteuse de 1,9 milliard d'euros.

Pour en savoir plus

- <http://www.iedom.fr/martinique/publications-47/>

1 L'encours sain en progression

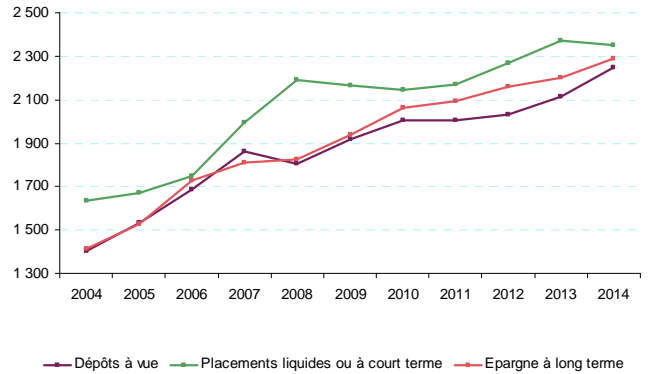
Évolution des encours sains de crédits (en millions d'euros)



Source : ledom - Surfii.

3 Les dépôts à vue et les placements à long terme en hausse

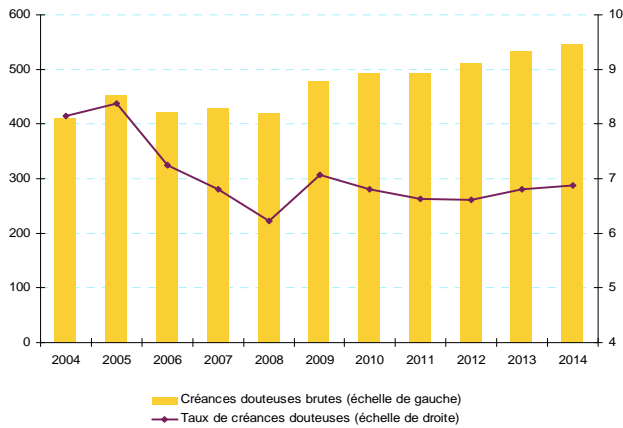
Évolution des actifs financiers (en millions d'euros)



Source : ledom - Surfii.

2 Les créances douteuses en légère hausse

Évolution de l'encours douteux brut des établissements installés localement (en % et en millions d'euros)



Source : ledom - Surfii.

Démographie d'entreprises

Quatrième année consécutive de baisse des créations d'entreprises

En 2014, 3 091 entreprises ont été créées en Martinique, soit 11 % de moins qu'en 2013. La création d'entreprises est, en 2014, portée par les sociétés et les entreprises individuelles (hors auto-entreprises). Le nombre de créations décroît fortement dans les secteurs de la construction, des services aux entreprises et aux particuliers et dans l'industrie. En revanche, grâce à une bonne dynamique du tourisme notamment, les créations augmentent dans le commerce, l'hébergement, le transport et la restauration.

Benoît Hurpeau, Insee

Dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles, 3 091 entreprises ont été créées en Martinique en 2014. La baisse des créations se poursuit donc (-11 %) quand une hausse est enregistrée en France métropolitaine. Le nombre des créations d'entreprises martiniquaises retrouve d'ailleurs son niveau de 2006.

Les sociétés représentent 40 % des créations d'entreprises. Si le statut d'auto-entrepreneur avait été plébiscité durant les deux années suivant sa création, depuis 2011, le nombre de créations d'auto-entreprises ne cesse de décroître (-31 % en 2014).

A l'inverse, le nombre de créations de sociétés augmente (+5 %) et celui des entreprises individuelles (hors auto-entreprises) reste stable.

Forte baisse de la création d'entreprises dans la construction et les services

L'année 2014 est difficile pour le secteur de la construction. Après la forte augmentation des autorisations de construire délivrées en 2013, celles-ci repartent à la baisse. Parallèlement, l'emploi salarié dans ce secteur continue de baisser (-25 % entre 2009 et 2014). Dans ce contexte, le nombre de créations

d'entreprises dans la construction diminue de 27 % en 2014. La baisse est la plus forte pour les auto-entreprises (-50 %). La tendance baissière observée depuis 2009 dans les services aux particuliers se poursuit en 2014 avec un nombre de créations en baisse de 13 %. Il en va de même pour les services aux entreprises où le secteur crée de moins en moins de nouvelles entreprises ; 957 en 2014 (-9 %).

Atonie pour la création d'entreprises dans le commerce, le transport, l'hébergement, la restauration et l'industrie

Les seuls secteurs qui résistent sont le commerce, le transport, l'hébergement, la restauration et l'industrie. Dans ces secteurs, la faible baisse des créations est uniquement due à la bonne tenue des créations de sociétés.

Dans le commerce, le transport, l'hébergement et la restauration, le nombre de sociétés nouvellement créées bondit de 11 %.

Ce secteur représente à lui seul près d'un tiers des créations d'entreprises martiniquaises. Pour l'industrie, bien que le secteur soit faiblement représenté, 6 % des créations, le nombre de nouvelles

sociétés a augmenté de 25 % entre 2013 et 2014.

Le nombre de défaillances revient à son niveau d'avant la crise de 2009

En 2014, les défaillances d'entreprises sont en baisse en Martinique : 386 entreprises ont été jugées, soit 124 de moins que l'année précédente.

Les défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant, soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, soit directement la liquidation judiciaire. Elles ne tiennent pas compte de l'issue des procédures : liquidation ou redressement par continuation ou reprise. Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion de cessation (arrêt total de l'activité économique de l'entreprise). Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie (entre 10 % et 20 %), variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations d'entreprises.

1 Chiffre clés de la création d'entreprises

(en % et en nombre)

	Sociétés	Entreprises individuelles hors auto-entreprises	Régime d'auto-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2014/2013	Évolution 2014/2013	Évolution 2014/2013	Créations en 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013
Martinique	5,2	0,0	-31,4	3 091	-11,2
France métropolitaine	4,4	-2,9	3,5	534 454	2,6

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Démographie des entreprises

(en % et en nombre)

	Indus-trie	Cons-truction	Commerces, Transports, Hébergement et Restauration	Services aux entreprises	Services aux particuliers	Ensemble	
	Évolution 2014 /2013	Évolution 2014 /2013	Évolution 2014/2013	Évolution 2014 /2013	Évolution 2014 /2013	Créations en 2014 (nombre)	Évolution 2014 /2013
Créations de sociétés							
Martinique	25,7	-14,1	11,2	2,5	14,5	1 238	5,2
France métropolitaine	-4,2	-1,9	5,1	7,0	8,2	160 285	4,4
Créations d'entreprises individuelles, hors auto-entreprises							
Martinique	-1,9	-23,3	-4,1	18,0	6,7	873	0,0
France métropolitaine	0,9	-4,9	-10,9	-1,4	2,8	95 254	-2,9
Demandes de création d'entreprises sous régime d'auto-entrepreneur							
Martinique	-38,5	-51,1	-25,1	-28,7	-32,2	980	-31,4
France métropolitaine	12,4	-2,1	6,9	3,2	-1,7	278 915	3,5

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Défaillances d'entreprises

(en nombre et en %)

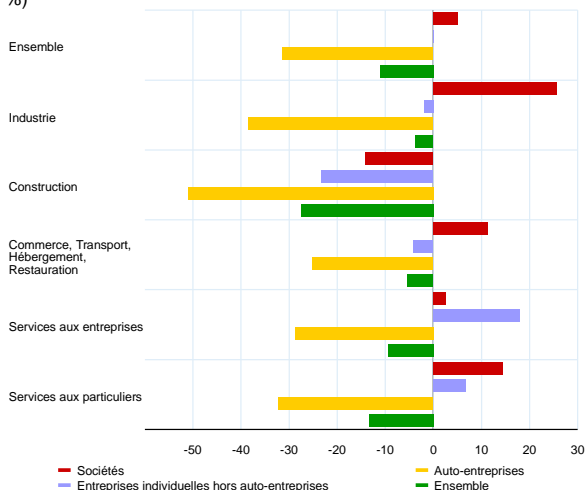
	Défaillances 2014 (Nombre)	Évolution 2014/2013 (%)
Martinique	386	-24,3
France métropolitaine	60 548	-0,7

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 9/2/15).

4 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2013 et 2014

(en %)



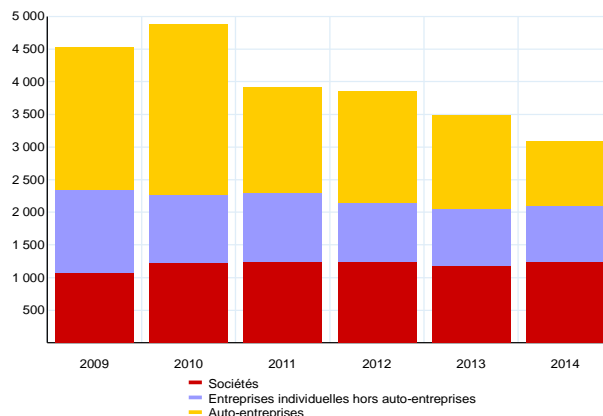
Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

5 Créations d'entreprises

(en nombre)



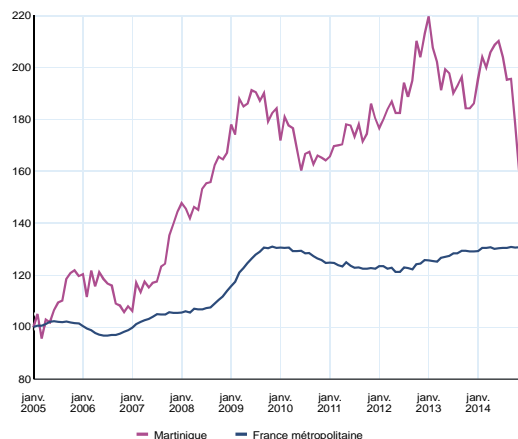
Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

6 Évolution des défaillances d'entreprises dans la région Martinique

En indice base 100 en janvier 2005



Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 9/2/15).

Agriculture

Rendements en hausse pour la banane, en recul pour la canne à sucre

En 2014, la production de bananes est en nette hausse (+ 20 %). Si la production de cannes à sucre régresse (– 6,0 % de cannes manipulées), les exportations de rhum continuent de progresser. Les abattages contrôlés diminuent de 8 % et les exportations de viande bovine progressent de 3 %.

Marcelle JEANNE-ROSE, Insee

Banane : rendements à la hausse

En 2014, la production de bananes augmente de 20 %. Les parts destinées à l'exportation et au marché local restent relativement stables depuis 2010, respectivement 99 % et 1 %. Les quantités destinées au marché local ne cessent de progresser, + 19 % en 2014 contre + 11 % en 2013.

Ce secteur a connu en 2013 une année relativement difficile, avec une baisse de 15 % de sa production suite aux intempéries (tempête Chantal). Il retrouve cette année son niveau de 2012. La progression du rendement affiche 28 % en 2014. La surface en banane déclarée est en baisse de 7 %. Ce fléchissement s'explique partiellement par les replantations tardives suite à la tempête Chantal. Cependant, cette baisse, de même que l'augmentation du rendement, sont à relativiser, même si la météo clémente en 2014 a largement contribué à l'augmentation de la production. Le prix moyen quai départ du kilo de bananes, en baisse de 3 % par rapport à 2013, s'établit à 0,69 euros, soit le niveau de 2012. Comme en 2013, la tendance haussière des importations de vitro-plants se confirme (+ 12 %).

Recul de la production de cannes à sucre

Après le léger rebond de 2013 (+ 1,5 %), la production cannière est en recul. En 2014, le tonnage de cannes manipulées

diminue de 6 %. Contrairement à 2013, les cannes destinées aux distilleries diminuent (– 5,8 %) comme les cannes manipulées en usine (– 7,5 %). Néanmoins, la surface totale déclarée en cannes à sucre est stable. Le nombre de planteurs décroît légèrement (– 1,1 %) après leur forte défection de 2013 (– 19,2 %). Par ailleurs, le rendement de la sole cannière reste modeste, 44 tonnes à l'hectare.

Les prix de la canne à la tonne sont en hausse de plus de 27 % augmentant ainsi le chiffre d'affaires hors aide des planteurs, de près de 20 %. Malgré une moindre quantité de cannes broyées en distilleries, la production de rhum progresse de 3,9 %. Le succès commercial du rhum martiniquais s'affirme : les exportations continuent de progresser en France et à l'étranger.

La production de sucre connaît toujours des difficultés. Malgré une hausse de près de 11 % en 2014, le tonnage reste faible. En effet, le volume de cannes destinées aux usines ne cesse de diminuer.

Léger recul de la production de viande

Dans la filière animale, les abattages contrôlés baissent de 2,5 % en lien avec le recul de près de 8,0 % de l'abattage des bovins. Mais le marché reste en grande partie approvisionné par les importations de viande bovine en hausse de 3 %.

Par ailleurs, les filières d'élevages hors-sol organisées en coopératives n'arborent pas en 2014 les performances des années

précédentes. L'abattage des porcins fléchit, (– 2 %) et les importations de viandes porcines chutent de 69 %. L'abattage des volailles progresse peu : (+ 1 %). La production de volailles s'est maintenue au niveau de 2013, réduisant ainsi les importations de 90 %. Cependant, la volaille reste la viande la plus importée en 2014 comme en 2013, avec plus de 10 200 tonnes sur l'année.

Des surfaces horticoles en progression

Les surfaces agricoles martiniquaises totales déclarées restent stables. Cependant, certaines cultures se développent particulièrement comme l'horticulture dont la surface cultivée progresse de 10 %. La répartition inégale de la surface agricole évolue peu : prédominance des surfaces en herbe (31 %), de la banane (27 %) et de la canne à sucre (17 %).

Source : Daaf déclaration de surface 2014.

Pour en savoir plus

- Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la Martinique
<http://daaf972.agriculture.gouv.fr/>
- Service statistique agriculture de la Martinique – Direction agriculture et de la forêt
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/en-region/martinique/>

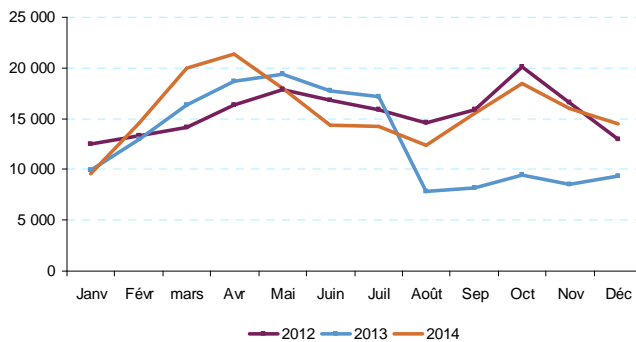
1 Chiffres clés de l'agriculture en 2014

	Production 2014	Évolution 2013/2014 (%)
Banane (tonnes)	193 205	20,0
Rhum (HAP)	83 448	2,9
Sucre (tonnes)	2 428	10,9
Élevage (tonnes)	3 522	-2,5
Porcins	1 187	-1,7
Bovins	1 012	-7,7
Volaille	1 264	1,0

Sources : abbatoirs SENAM, Bokai, Douanes, Daaf, DS, POSEI.

2 Les exportations en hausse en fin d'année

Exportations de bananes en Martinique (en tonnes)



Source : CIRAD.

3 Le rendement de la canne à sucre toujours à la baisse

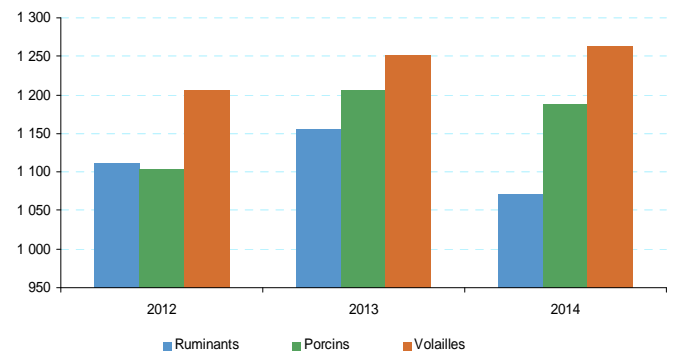
Production de canne à sucre en 2013 et 2014

	Campagne		Variation (en %)
	2013	2014	2014/2013
Cannes manipulées usine (tonne)	42 872	39 665	-7,5
Cannes manipulées distilleries (tonne)	135 050	127 216	-5,8
Total canne manipulées (tonne)	177 922	166 881	-6,2
Surface totale déclarée en canne à sucre (ha)	3 824	3 793	-0,8
Nombre de planteurs	185	183	-1,1
Surface moyenne/planteur en ha	20,0	20,7	5,1
Prix de la canne à sucre €/t	63,2	80,5	27,4
Chiffre d'affaires des planteurs hors aide (Milliers €)	11 252	13 459	19,6
Rendement de la sole cannière	46,5	44,0	-5,4
Production de Rhum (HAP)	81 064	83 448	2,9
Sucre (tonne)	2 189	2 428	10,9

Source : DAAF/DS/POSEI/Douanes.

4 L'abattage de ruminants en baisse

Abattages contrôlés de 2012 à 2014 (en tonnes)



Source : abattoir SEMAM et Douanes.

Construction

2014, année de repli pour la construction

En 2014, l'activité dans la construction ralentit après le sursaut de 2013. L'activité des travaux publics autour des chantiers du Transport Collectif en Site Propre (TCSP) et du plateau technique du CHU ne suffit pas à compenser la baisse du nombre de logements autorisés à la construction en Martinique. Parmi les 3 400 projets de construction autorisés en 2014, 40 % concernent des logements individuels et 60 % des logements collectifs (y compris des logements en résidence).

Émilie Aubert, DEAL Martinique – SCPDT - Pôle Connaissance

Le nombre d'autorisations de construire fléchit

En 2014, 3 400 autorisations de construire ont été délivrées en Martinique, soit 6,5 % de moins qu'en 2013. Ce recul est dû à la chute de 9 % des autorisations pour les maisons individuelles et de 5 % pour les logements collectifs. Cette baisse coïncide avec celle des ventes de ciment pour 2014 (-2,9 % en CVS¹ sur un an).

Les logements individuels représentent 45 % des autorisations délivrées et les logements collectifs 55 % (y compris les logements en résidence). Durant la période 2010-2014, 17 700 autorisations de construire ont été délivrées en Martinique, soit 3 550 logements en moyenne par an dont 1 590 maisons individuelles et 1 960 appartements et logements en résidence.

La proportion de logements collectifs, particulièrement faible il y a 10 ans (un tiers), s'est accrue fortement sur les cinq dernières années et représente 55 % des logements autorisés. Cette proportion est impactée par la réorientation de la défiscalisation vers le logement social (Lodéom).

La CAP Nord, seul EPCI à connaître une accélération des autorisations de construire

En 2014, la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM), véritable moteur économique de la Martinique, rassemble 47,6 % des autorisations de construire. La Communauté d'Agglomération de l'Espace

Sud Martinique (CAESM) arrive en deuxième place avec 30,6 %, de part la proximité de la CACEM et sa vocation touristique. Enfin, la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord Martinique) compte 21,8 % des autorisations de construire.

Fort-de-France regroupe toujours le plus grand nombre d'autorisations de construire, dont 80 % pour les logements collectifs, devant les villes du Lamentin et de Saint-Joseph. Ces trois communes constituent à elles seules plus de 44 % des projets de construction en 2014.

La CAESM qui attirait en 2013 d'importantes réalisations, notamment concernant la construction de logements en résidence, voit sa part diminuer de 25 % pour ne représenter en 2014 que 31 % des projets autorisés contre 38 % l'année précédente.

La CAP Nord Martinique enregistre 12 % d'autorisations de construire de plus par rapport à l'année précédente, avec une forte augmentation du nombre de logements individuels. Ce regain d'attractivité traduit la saturation de l'espace Sud et les prix élevés du foncier comme des logements à la CACEM.

Réévaluation du nombre de logements commencés

De nouveaux indicateurs (*encadré*) mis en place récemment, permettent de décrire l'activité réelle, notamment en matière de mises en chantier de logements.

Ces dernières, globalement stables depuis 2010, atteignent en 2014, 2 800 logements

dont 65 % de logements collectifs. Ainsi, les mises en chantier de logements individuels ne cessent de régresser au profit des logements collectifs.

Aide de l'État au logement social

La Martinique détient près de 21 % de l'ensemble des logements sociaux situés dans les DOM. Elle compte 75 logements sociaux pour 1 000 habitants, légèrement plus que le niveau national (72). Le parc est récent, plus d'un quart de ces logements a été construit après 2000. La Ligne Budgétaire Unique (LBU) qui définit le financement du logement social dans les Départements d'Outre-mer a été estimée pour la période 2012-2014 à 80 M€. Le montant des autorisations de programme engagées (AE) affichait 3,7 % de plus qu'en 2013 et s'élevait en janvier 2014 à 42 M€. Pour la même période, les crédits de paiement (CP) atteignaient 46,4 M€, soit une hausse de 11,3 % sur un an. Cependant, le nombre de logements concernés par les différentes opérations et financés est moins important, la baisse atteint -6,6 %.

A compter des résultats diffusés fin janvier 2015, de nouveaux indicateurs visant à retracer les autorisations et les mises en chantier à leur date réelle seront diffusés. Ces nouvelles séries améliorent le diagnostic conjoncturel produit à partir de la base [Sit@del2](http://sit@del2), en corrigeant notamment les éventuels défauts de collecte. Pour plus d'informations, consulter le site internet du SoeS : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

Pour en savoir plus

- Direction de l'Environnement, l'Aménagement et du Logement
<http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/statistiques-r87.html>

¹ CVS : données corrigées des variations saisonnières.

1 Chiffres clés du logement

Évolution des autorisations de construire (en nombre et %)

	2010	2011	2012	2013	2014	Évolution 2013/2014
Nombre estimé d'autorisations de construire	4 700	3 300	2 900	3 592	3 358	-6,5
dont logements individuels	2 200	1 600	1 400	1 467	1 338	-8,8
dont logements collectifs (1)	2 500	1 700	1 500	2 125	2 020	-4,9

(1) : y compris logements en résidence.

Source : DEAL Sítadel.

2 Les autorisations de construire de logements collectifs en hausse

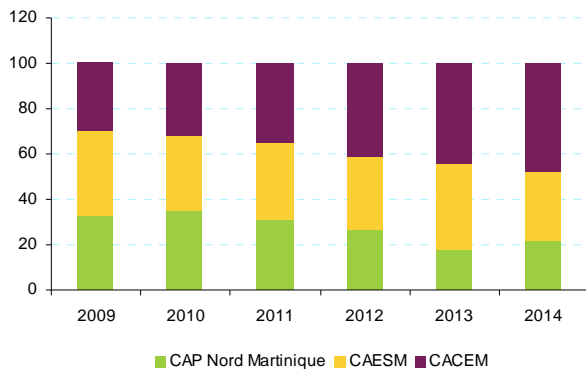
Évolution de la répartition des autorisations de construire (en %)



Source : DEAL Sítadel

3 Les autorisations de logements toujours plus nombreuses à la Cacem

Répartition des logements autorisés à la Martinique par EPCI entre 2009 et 2014 (en %)



Source : DEAL Sítadel.

3 Hausse des surfaces autorisées de locaux résidentiels

Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type (en %)

	Martinique			France métropolitaine		
	Surfaces autorisées en 2014 (en milliers de m ²)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne Annuelle 2013/2008 (1)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 (1)	
Artisanat	3	325,2	-15,9	5,2	42,1	
Bureaux	20	11,2	-3,3	-22,3	-1,5	
Commerce	22	3,1	17,3	-14,1	0,6	
Entrepôt	23	57,0	8,0	8,3	-6,6	
Exploitation agricole ou forestière	9	85,9	7,1	-13,5	-2,0	
Hébergement hôtelier	3	506,8	-35,1	-16,1	3,5	
Industrie	16	28,9	19,5	-2,0	-14,9	
Service public ou d'intérêt collectif	42	36,4	-9,7	-19,7	-0,9	
Ensemble	139	34,2	-0,8	-11,5	-3,1	

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

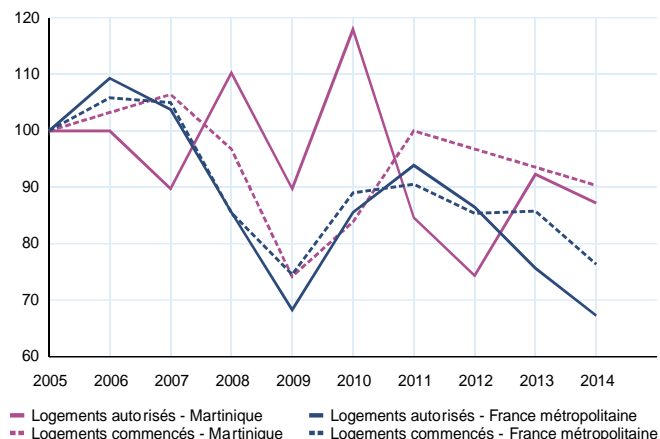
Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin février 2015.

4 Baisse des logements autorisés et commencés

Évolution de la construction de logements

En indice base 100 en 2005



Champ : logements individuels et collectifs.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin février 2015.

Transport maritime

Un trafic portuaire très dynamique

Le Grand Port de Martinique enregistre en 2014 un bilan remarquable. Les performances réalisées dans toutes ses activités permettent de gommer les résultats mitigés de 2013. Le trafic de marchandises dépasse le niveau de 2012 avec 24 % de hausse et l'embellie du trafic passagers se poursuit avec la forte affluence des croisiéristes.

Jean-Michel Vion, Grand Port Maritime de la Martinique

Le tonnage total de marchandises frôle les 3,6 milliers de tonnes (Mt) alors qu'il n'avait jamais dépassé 3,3 Mt. Entre 2013 et 2014, il augmente de 24 %. Sur cette période, tous les secteurs sont en hausse importante.

Les marchandises en conteneurs progressent de + 24 %. Avec 1,5 Mt, les vracs pétroliers affichent 30 % de plus et retrouvent le niveau de 2010. La progression reste plus modeste pour les vracs solides (+ 10 %) et les véhicules d'importation (+ 5 %). Seul le trafic inter-iles de marchandises (Martinique-Guadeloupe) est en baisse : - 5 %.

Le trafic conteneurs en EVP en plein essor

Le nombre de conteneurs atteint 172 000 Équivalent Vingt Pieds (EVP), dépassant ainsi largement le record précédent de 167 000 EVP (*Définitions*) datant de 2004¹. Il progresse de 17 % par rapport à 2013.

Cette forte augmentation est essentiellement liée au développement très volontaire du trafic de transbordement, (36 000 EVP, soit 87 % de plus) et au trafic de la banane (19 000 EVP, soit + 23 %).

Les croisiéristes plus nombreux

Le secteur de la croisière retrouve des niveaux comparables à ceux du début des années 2000. Entre 2013 et 2014, le nombre d'escales passe de 110 à 145 (+ 32 %) et le nombre de passagers de 253 000 à 411 000 (+ 62 %). Il s'agit ici, de mouvements de passagers, c'est-à-dire que les passagers en escales à la journée sont comptabilisés deux fois, au débarquement puis au réembarquement.

Le record concerne le nombre d'escales et de passagers de croisière dite « basée » (passagers embarquant à Fort-de-France pour leur croisière). Avec 82 escales et 59 000 passagers embarquant ou débarquant, l'essor de cette activité en

Martinique se confirme et est appelée à se développer.

La baisse du trafic de passagers des navettes inter-iles se poursuit, en raison de l'ouverture de lignes concurrentes au départ de Saint-Pierre et du Marin.

Ces résultats remarquables classent cette année les activités portuaires de la Martinique devant celles de la Guadeloupe. Cependant, ces résultats restent assez fragiles car liés à deux activités par nature très volatiles. D'une part, le transbordement, qui n'est pas attaché à un port particulier comme le trafic domestique, fait jouer la concurrence en termes de fiabilité et de coût de passage portuaire. D'autre part, la croisière de transit, dont les passagers sont très attentifs à l'accueil et aux activités proposées à l'escale, et la compagnie très sensible au coût de passage portuaire global.

Pour en savoir plus

- Le Grand Port Maritime de la Martinique
<http://www.martinique.port.fr/>

¹ En 2004 ce chiffre est dopé par un trafic de transbordement induit par la longue grève du port de Pointe-à-Pitre.

1 Chiffres clés du transport maritime

	2013	2014	Évolution 2013/2014 (%)
Marchandise totale (en tonnes)	2 879 194	3 574 218	23,0
dont en provenance de France métropolitaine			
Passagers (nombre)	369 774	525 000	42,0
dont croisière basée	54 302	58 920	8,5

Source : Grand Port Maritime de la Martinique

2 Les escales de croisière continuent leur progression

Évolution des escales en Martinique (en nombre et en %)

	2010	2011	2012	2013	2014	Évolution 2014/2013
Nombre d'escales	1 414	1 359	1 422	1 453	1 484	2,1
Commerce	751	715	705	709	699	-1,4
Croisière	97	60	88	110	145	31,8
Inter îles, passagers et ferries	349	369	416	392	395	0,8
Autres	217	215	213	242	245	1,2

Source : Grand port maritime de la Martinique.

4 Une évolution plutôt positive du transit portuaire

Évolution du transit portuaire depuis 2009 (en milliers de tonnes et en %)

	2010	2011	2012	2013	2014	Évolution 2014/2013
Liquides en vrac	1 504 899	1 162 396	1 455 742	1 213 036	1 575 275	29,9
Pétrole brut	718 937	551 543	699 252	477 319	636 962	33,4
Produits pétroliers raffinés (1)	785 962	610 853	756 490	735 717	794 587	8,0
Import EDF Bellefontaine	///	///	///	///	143 726	///
Total produits pétroliers	1 504 899	1 162 396	1 455 742	1 213 036	1 575 275	29,9
Solides en vrac	200 005	201 379	208 806	217 857	239 370	9,9
Céréales	38 427	37 977	41 907	53 598	51 687	-3,6
Engrais	16 390	10 526	15 674	19 814	23 267	17,4
Clinker	131 550	152 876	151 225	137 671	143 116	4,0
Autres solides en vrac	13 638	0	0	6 774	21 300	214,4
Total liquides + solides en vrac	1 704 904	1 363 775	1 664 548	1 430 893	1 814 645	26,8
Marchandises diverses	1 504 217	1 450 910	1 443 819	1 448 121	1 759 573	21,5
Conteneurs	1 468 217	1 414 910	1 407 819	1 028 776	1 280 380	24,5
Tares des conteneurs	///	///	///	292 484	339 700	16,1
Véhicules automobiles	///	///	///	20 662	21 609	4,6
RO-RO (2) (hors conteneurs)	///	///	///	81 630	77 678	-4,8
Tares Ro-Ro et ferry	///	///	///	42 749	40 206	-5,9
Autres	36 000	36 000	36 000	///	///	///
Total marchandises	3 209 121	2 814 685	3 108 367	2 879 014	3 574 218	24,1
Nombre de conteneurs (équivalent vingt pieds)	150 710	147 258	143 728	146 394	171 889	17,4
vides	44 429	43 765	45 306	52 204	49 456	-5,3

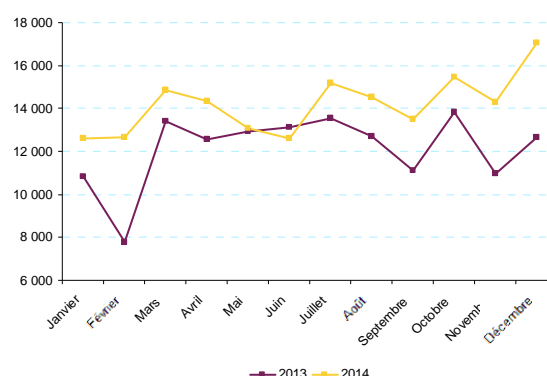
(1) : 27,5 % de hausse "Bellefontaine" compris.

(2) Ro-Ro : abréviation de la définition anglaise "Roll On - Roll Off", signifiant que le chargement/déchargement du navire se fait uniquement par des véhicules automobiles, transportant ou non des marchandises.

Source : Grand port maritime de la Martinique.

3 Un trafic terminal conteneur plus régulier en 2014

Trafic terminal conteneur (en EVP)



Source : Grand port maritime de la Martinique.

Transport aérien

Stabilité du trafic passagers

En 2014, le trafic passagers enregistré sur l'Aéroport Martinique Aimé Césaire reste stable malgré une conjoncture économique morose et une forte progression des liaisons internationales. La hausse de plus de 5,0 % affichée par le fret aérien résulte principalement du fret à l'export.

José Jean-Marie, Société par action de l'Aéroport Martinique Aimé Césaire (SAMAC)

Un flux de passagers stable

Fin 2014, 1 624 500, passagers locaux ont été transportés en Martinique. Il s'agit de passagers qui ont commencé et terminé leur voyage à l'aéroport considéré. Le trafic total cumulé de ces passagers stagne par rapport à la même période en 2013.

Le trafic national (liaisons avec la France métropolitaine) diminue de - 1,1 %. Les liaisons entre la Martinique et la Guadeloupe progressent de + 0,5 % alors que le trafic avec Cayenne diminue de 1,2 %.

Le trafic international est en hausse de 9,7 % ; + 1,15 % sur la caraïbe internationale et + 34,5 % sur les liaisons internationales « autres aéroports ».

L'évolution importante du nombre de passagers sur la liaison internationale « autres aéroports » s'explique par l'ouverture en avril 2013 d'une ligne vers Miami par American Airlines avec une fréquence d'un vol par semaine puis de deux vols par semaine depuis novembre 2013.

Néanmoins, ces liaisons internationales à faible potentiel bien qu'en forte hausse, impactent très peu la croissance du flux de passagers en 2014 en raison de leur faible

pois dans la structure du trafic de passagers (1,1%). Les perspectives pour les années à venir sont optimistes avec la reprise des liaisons entre la Havane et Fort-de-France (Cubana de Aviación) depuis mars 2014.

Les mouvements commerciaux stagnent

Entre 2013 et 2014, les mouvements commerciaux (mouvements d'appareils effectuant du transport public aérien et exploités par des entreprises autorisées à cet effet) restent globalement stables. Cependant, les mouvements commerciaux internationaux enregistrent une hausse de 3,1 %, tandis que les mouvements commerciaux nationaux sont en léger repli (- 1,5 %).

Trois raisons expliquent la baisse du trafic à destination et en provenance de la France. La première est liée à la suspension des rotations d'XL Airways vers Paris-Roissy-Charles-de-Gaulle en octobre 2014. La deuxième concerne la grève des pilotes d'Air France en septembre 2014. Cet événement a provoqué des reports de passagers vers les autres compagnies, dans une faible

mesure, et une baisse du nombre de rotations pour la compagnie. Enfin, la troisième correspond à la baisse de l'offre en siège d'Air France de 10 % en décembre 2014.

Le fret aérien commercial en hausse

Le trafic fret commercial est en augmentation de + 5,1 % en valeur cumulée par rapport à 2013, soit une progression de + 2,5 % des importations et de + 11,2 % des exportations.

Cette progression du fret à l'export provient de la diminution de la franchise bagage pratiquée par les compagnies qui assurent la liaison vers la France, et par une activité en croissance des « expressistes » (entreprises spécialisées dans la livraison rapide de colis ou de lettres), qui bénéficient d'avantages concurrentiels. Enfin, le trafic de la Poste est en augmentation de + 3,2 % sur l'année 2014.

Pour en savoir plus

- Société par action de l'Aéroport Martinique Aimé Césaire
<http://www.martinique.aeroport.fr/Fret.asp>

1 Chiffres clés du transport aérien

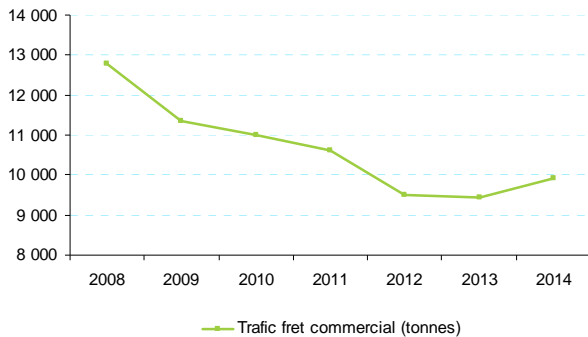
(en nombre et en %)

	2014	Évolution 2014/2013
Passagers	1 685 000	3,8
dont France	1 055 639	-1,1
dont DOM	450 115	0,3
autres	117 673	10
Fret commercial	9 913	5,1
la Poste	2 802	3,1

Note : données brutes.
Source : SAMAC.

2 La hausse continue

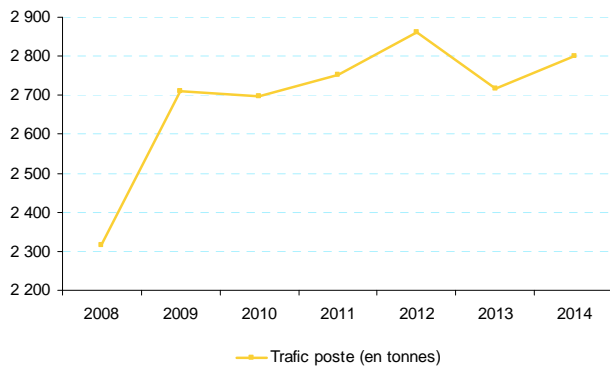
Évolution du fret commercial en Martinique (en tonnes)



Source : SAMAC.

3 Timide reprise du trafic

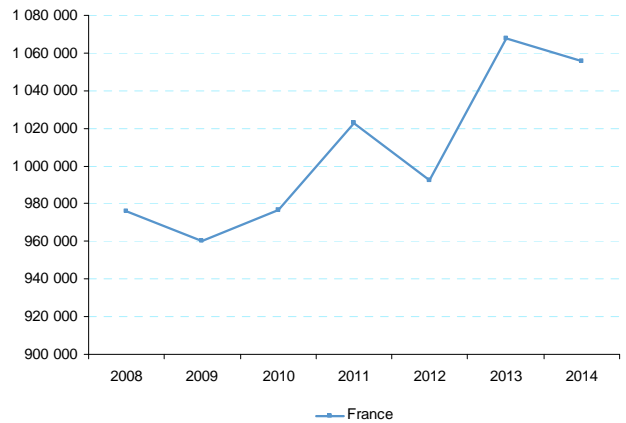
Évolution du trafic de la poste en Martinique (en tonnes)



Source : SAMAC.

4 La ligne transatlantique en baisse

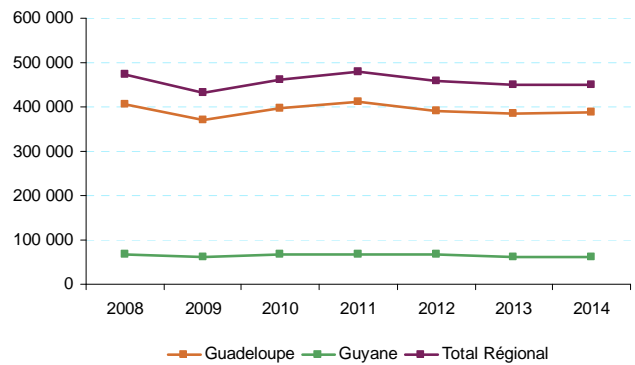
Évolution du trafic de passagers sur la ligne transatlantique depuis la Martinique (en nombre)



Source : SAMAC.

5 Moins de passagers sur la desserte Guyane

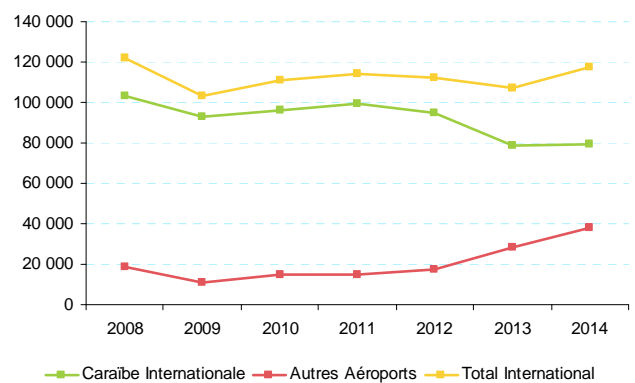
Passagers entre la Martinique et les Départements Français d'Amérique (en nombre)



Source : SAMAC.

6 Le trafic "autres aéroports" toujours en hausse

Passagers à destinations internationales depuis la Martinique (en nombre)



Source : SAMAC.

Tourisme

Baisse importante de la fréquentation hôtelière

En 2014, la fréquentation hôtelière en Martinique est en net recul par rapport à 2013. Elle s'inscrit dans le prolongement d'une baisse continue amorcée par le ralentissement économique de 2008. Le nombre de touristes hébergés dans l'hôtellerie diminue de 10 % et les nuitées de 9 %, en raison de la diminution de la clientèle en provenance de la France métropolitaine. Seule la part des touristes étrangers progresse mais elle reste encore faible. La durée moyenne du séjour reste stable.

Ali Benhaddouche, Insee

Plus bas niveau de fréquentation depuis 2009

En 2014, la fréquentation des hôtels atteint son niveau le plus faible depuis la crise économique et sociale de 2009. Le nombre des arrivées a baissé de 10 % et les nuitées de 9 %. Le recul des nuitées concerne uniquement les hôtels non classés. Ces derniers enregistrent un repli de la fréquentation de 41 % au profit essentiellement des hôtels classés 1 et 2 étoiles dont la fréquentation a presque doublé, et dans une moindre mesure des hôtels de classe supérieure : + 14 % pour les hôtels 3 étoiles et 4 % pour les hôtels 4 et 5 étoiles.

La désaffection pour le tourisme hôtelier de la région tient au caractère fortement affinitaire du tourisme en Martinique. Cette tendance n'est pas propre au département puisque le constat est identique en Guadeloupe et à la Réunion. Les étrangers représentent 23 % des nuitées totales, un taux bien inférieur à celui observé en France métropolitaine (37 %). Depuis 2007, les touristes sont de plus en plus nombreux à opter pour un gîte ou une location.

Une clientèle principalement métropolitaine

A l'inverse de ses principaux concurrents caribéens qui accueillent une clientèle majoritairement anglo-saxonne la clientèle touristique hébergée dans l'hôtellerie martiniquaise provient principalement de

la France métropolitaine. En 2014, sur les 276 000 touristes séjournant à l'hôtel, 84 % résident en France métropolitaine et 16 % viennent de l'étranger. La baisse de la fréquentation hôtelière est principalement imputable à la clientèle venant de métropole (- 16 %). La part des touristes étrangers a progressé, en 2014, mais reste encore faible (16 % des arrivées contre 9 % en 2010). Cette situation de mono-clientèle crée une grande sensibilité à la conjoncture économique française et constitue une vigilance pour la Martinique.

Une capacité hôtelière inadaptée

Depuis 2 000, la diminution importante du nombre de chambres d'hôtel a suivi le mouvement à la baisse des fréquentations touristiques. La capacité hôtelière peine à retrouver le chemin de la croissance car inadaptée aux fluctuations saisonnières. En effet, elle affiche une forte tension en période de haute saison touristique, mais des taux d'occupation faibles en dehors de la haute saison. En 2014, le nombre de chambres offertes dans l'hôtellerie reste stable par rapport à 2013, soit environ 3 240. C'est près de 350 chambres de moins qu'en 2010.

Des durées de séjours stables et une fréquentation maximale en février

Le taux d'occupation atteint son maximum en février soit 81 %. Il décroît ensuite régulièrement jusqu'à atteindre un minimum de 36 % en juin et septembre.

Toutefois, le calendrier des vacances scolaires influe sensiblement sur l'évolution de la fréquentation. Ainsi, en août, le taux d'occupation remonte à 55 %, période où le tourisme affinitaire est important.

La durée moyenne des séjours reste stable pour les touristes venant de la France métropolitaine (4,3 jours). En revanche, elle progresse d'une demi-journée pour les touristes étrangers (6,3 jours). Pour ces derniers, les touristes européens forment le plus gros contingent (73 %) devant les Canadiens (10 %) et les Américains (8 %).

1 Chiffres clés du tourisme

Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie (en % et en milliers)

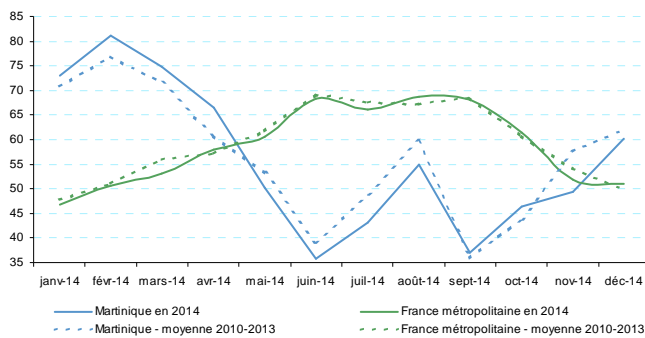
	Nombre de nuitées en 2014 (milliers)	Évolution 2014/2013 (%)
1-2 étoiles	111	92
3 étoiles	496	14
4-5 étoiles	233	3,9
Non classés	349	-41
Total	1 188	-9

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Une fréquentation maximale en février

Taux d'occupation moyen dans les hôtels de la Martinique (en %)



Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 La baisse des nuitées touche uniquement les hôtels non classés

Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie (en % et en milliers)

	Nombre de nuitées en 2014 (milliers)		Évolution 2014/2013 (%)	
	Martinique	France métropolitaine	Martinique	France métropolitaine
1-2 étoiles	111	53 862	92	0,8
3 étoiles	496	71 935	14	-0,7
4-5 étoiles	233	44 287	3,9	0
Non classés	349	28 426	-41	-9
Total	1 188	198 509	-9	-1,4

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Forte chute des nuitées en 2014

Nombre de nuitées dans les hôtels (en % et en milliers)

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2014 par une clientèle étrangère
	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2010 (1)	
Martinique	1 188	-9,2	0,1	22,6
France métropolitaine	198 509	-1,4	1	36,7

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 84 % des clients viennent de la France métropolitaine

Fréquentation des hôtels en 2014 (en milliers et nombre et jours)

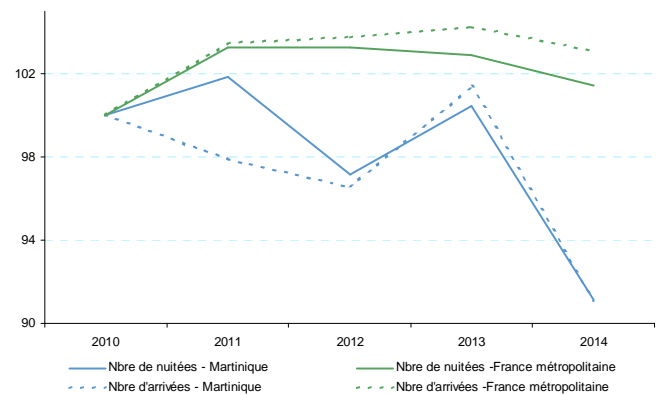
	Martinique	France métropolitaine
Arrivées	275	110 244
- Français	232	76 003
- Etrangers	43	34 241
Nuitées	1 188	198 509
- Français	920	125 568
- Etrangers	268	72 941
durée moyenne de séjour (en jours)	4,3	1,8
- Français	4,0	1,7
- Etrangers	6,3	2,1

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de méthode début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

6 Forte chute des arrivées et des nuitées en 2014

Evolution des nuitées et des arrivées dans les hôtels (en %) En indice base 100 en 2010



Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de méthode début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Commerce extérieur

Des échanges commerciaux plutôt dynamiques

Le commerce extérieur de la Martinique prend un nouvel élan en 2014, après une année 2013 caractérisée par un retrait des échanges commerciaux. Les importations de marchandises augmentent légèrement (+ 1,6 % hors échanges de produit pétroliers). Les exportations, stimulées par les ventes de bananes, sont en légère hausse (+ 6,9 % hors produits pétroliers et ventes exceptionnelles).

Laurent Huault, Insee

De manière récurrente, les exportations et les importations martiniquaises sont impactées par les échanges de produits pétroliers. Les ventes de pétrole raffiné dans les deux autres Départements Français d'Amérique (Guadeloupe et Guyane), impactent fortement à la hausse le montant des exportations (+ 44,7 %). De plus, les changements des partenaires pour les importations de pétrole brut et raffiné bouleversent la carte des partenaires commerciaux.

Les importations sont soutenues par la demande des ménages

Les importations en Martinique sont en légère hausse en 2014 (+ 1,6 %). Hors produit pétroliers, les montants des marchandises importées suivent une évolution comparable (+ 1,6 % également). La métropole occupe toujours la première place en 2014 avec 53,4 % des marchandises importées (hausse de 3,5 % des importations en provenance de cette zone en 2014).

La demande des ménages en biens de consommation importés est à la hausse en 2014. Cette évolution se traduit par une augmentation des importations de produits non alimentaires, et une stabilité des échanges sur les produits alimentaires. En effet, si les importations en produits laitiers sont en légère hausse (+ 2,2 % en 2014, pour une proportion de 1,8 % des importations), les boissons, les produits alimentaires et la viande sont légèrement moins importés en 2014 qu'en 2013 (- 2,1 %, pour un poids de 7,5 % des importations). De plus, les importations d'ordinateurs, d'appareils ménagers et de produits électroniques (et dans une moindre mesure des meubles et des habits) augmentent en 2014. Le montant des importations de ces produits est à la hausse de 9,8 % en 2014, et représente désormais 7,1 % des importations.

La demande des entreprises en biens d'équipement semble se situer en 2014 à des niveaux comparables à 2013. Cela s'observe à travers une faible variation des importations de machines et équipements d'usage général, d'équipements électriques,

d'équipements de communication et de produits de sidérurgie et de première transformation de l'acier (+ 2,3 % en 2014, pour une proportion de 9,2 % des importations). Dans le secteur de la construction, les importations de ciment sont en léger repli en 2014 (- 5,3 %).

Des exportations dynamisées par les ventes de bananes et de pétrole raffiné

Les exportations martiniquaises augmentent de 44,7 %. Hors produits pétroliers, qui représentent 64,3 % des échanges, les échanges n'évoluent pas par rapport à 2013. Sans une transaction exceptionnelle en 2013 sur un avion à hauteur de 13,5 millions d'euros, les exportations hors produits pétroliers sont même en hausse (+ 6,9 %). Les exportations vers la métropole, qui représentent 28,5 % des exportations, augmentent de 5,4 %.

Les exportations de boissons stagnent entre 2013 et 2014, les ventes de rhum augmentant de 0,4 %. Les ventes de produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche sont en hausse de 19,3 %. Cette forte hausse s'explique quasi exclusivement par l'excellente santé de la production de bananes, dont le montant des exportations augmente de 19,1 %.

Échanges de services et flux touristiques

Les chiffres publiés dans cet article portent sur les échanges de biens enregistrés par les douanes. Toutefois, ceci ne concerne qu'une partie des échanges : en effet, ne sont pas comptabilisés les échanges de services et les dépenses des touristes.

Pour information, les dépenses des touristes et les échanges de services représentaient en 2010 respectivement 36,9 % et 40,4 % du total des exportations. Les échanges de services représentaient cette même année 13,8 % de l'ensemble des importations.

En 2014, le nombre de passagers enregistrés par l'aéroport de Pointe à Pitre Pôle Caraïbe a augmenté de 2,7 %. Le développement des gîtes compense sans doute la baisse de 11,2 % du nombre de nuitées enregistrée dans l'hôtellerie.

Les échanges pétroliers

Bouleversement de la carte des partenaires commerciaux en 2014

Les importations de pétrole brut et raffiné représentent 28 % des importations de la Martinique. La Société Anonyme de Raffinerie des Antilles (SARA) importe du pétrole brut pour le raffiner et exporter une partie de sa production en Guadeloupe et en Guyane. On constate en 2014 une baisse des commandes de pétrole brut en provenance de Norvège et une hausse des commandes de brut au Royaume Uni et en Tunisie.

Les besoins en pétrole raffiné martiniquais ne sont pas couverts uniquement par les productions de la SARA : du pétrole raffiné est importé en Martinique en provenance d'autres pays. Ainsi, les importations de pétrole raffiné en provenance des États-Unis chutent en 2014, alors que les importations en provenance du Qatar et d'Arabie Saoudite se sont envolées. Ces changements à l'importation de produits pétroliers bruts et raffinés entraînent des changements profonds dans la carte des partenaires commerciaux. Ainsi, les importations des États-Unis et de Norvège, qui représentaient 12,9 % et 7,6 % du total des produits importés en 2013, chutent de respectivement 36,2 % et 48,9 %. En revanche, les importations en provenance de l'Union Européenne et des autres pays (hors Union Européenne, Caraïbe, États-Unis et Chine) sont en hausse respectivement de 34,8 % et 96,2 %, pour représenter en 2014, 18,7 % et 8,2 % des importations.

Forte hausse des exportations pétrolières entre 2013 et 2014

En 2014, la Martinique importait quasiment autant de pétrole brut que de pétrole déjà raffiné. Alors qu'en 2013, les importations de raffiné étaient supérieures presque de moitié aux importations de brut. Cette hausse des importations de brut en 2014 est le signe d'une production de pétrole raffiné en hausse et donc d'une augmentation des exportations. On constate en effet que les exportations de raffiné de Martinique ont nettement augmenté vers la Guadeloupe et la Guyane, ce qui explique la forte hausse des exportations. On constate ainsi une hausse de l'ensemble des exportations en Guadeloupe de 140,5 % (30,1 % du total des exportations de 2014) et en Guyane de 30,3 % (25,6 % du total des exportations de 2014).

1 Chiffres clés du commerce extérieur

Evolution des importations et exportations (en millions d'euros)

	2010	2011	2012	2013	2014
Importations	2 571	2 792	2 813	2 730	2 774
Exportations	334	329	424	402	581
Solde des échanges de biens	-2 237	-2 463	-2 389	-2 328	-2 193

Source : Douanes, calculs Insee.

2 Les exportations de produits pétroliers s'envolent en 2014

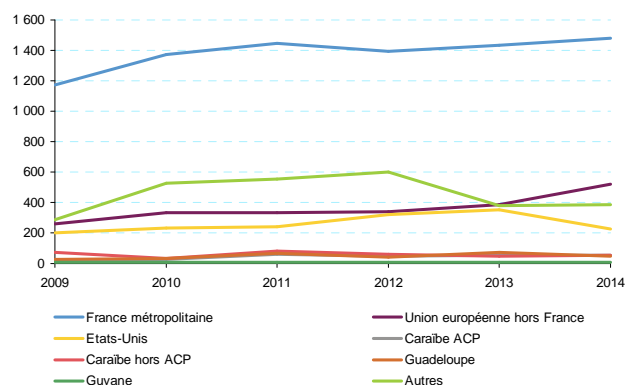
Montants et évolutions des importations et des exportations par activité (en % et en millions d'euros)

	Importations		Exportations	
	Valeur	Evolution en 2014	Valeur	Evolution en 2014
AZ - Agriculture, sylviculture et pêche	48,0	-9,4	92,0	19,3
DE - Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	384,5	24,1	14,6	1,2
C1 - Denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	406,2	-1,7	58,2	1,9
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	396,1	-13,6	359,0	99,8
C3 - Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	395,5	6,2	11,6	26,5
C4 - Matériels de transport	264,3	2,5	8,0	-60,7
dont industrie automobile	243,7	2,4	4,1	121,9
C5 - Autres produits industriels	857,7	1,8	36,5	-15,2
dont pharmacie	146,9	2,6	4,0	35,7
Autres	21,6	-7,7	1,3	57,7
Total	2 774,0	1,6	581,1	44,7

Source : Douanes, calculs Insee.

3 Les importations pétrolières bouleversent la carte des partenaires commerciaux

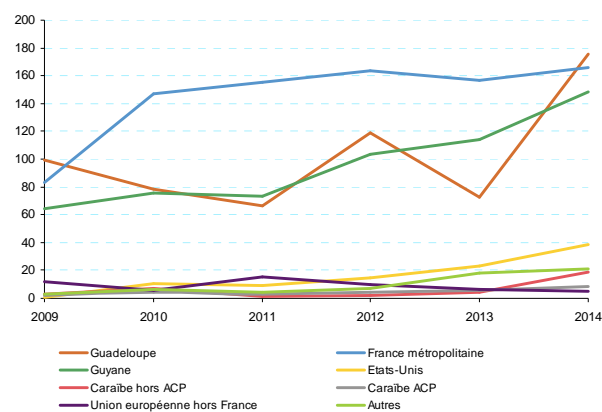
Répartition des importations selon leur destination de 2009 à 2014 (en millions d'euros)



Source : Douanes, calculs Insee.

4 Les produits martiniquais de plus en plus prisés par les États-Unis

Répartition des exportations selon leur destination de 2009 à 2014 (en millions d'euros)



Source : Douanes, calculs Insee.

Synthèse régionale de Guadeloupe

Pas d'embellie en Guadeloupe en 2014

En 2014, l'économie guadeloupéenne reste atone. L'attentisme des ménages maintient la consommation à un niveau relativement faible, tandis que l'absence de visibilité des entreprises a pour conséquence la poursuite des pertes d'emplois, notamment dans la construction. Les échanges extérieurs sont en repli. En particulier, les importations de biens d'équipement et intermédiaires diminuent. Toutefois, les entreprises ont poursuivi leur investissement. Si l'activité touristique se maintient avec deux millions de passagers à l'aéroport Pôle Caraïbes, l'activité hôtelière marque le pas.

Benhaddouche Ali, Insee

En 2014, l'activité mondiale accélère légèrement : la reprise s'affermi dans les pays avancés, tandis que la croissance fléchit dans la plupart des pays émergents. L'économie française croît faiblement. En 2014, le PIB de la France progresse de 0,2 % après + 0,3 % en 2013.

Dans la région d'Amérique Latine et de la Caraïbe, l'activité globale a poursuivi son ralentissement (1,3 %). Depuis 2011, la croissance de la Guadeloupe s'inscrit sur une tendance baissière.

En 2014, les pertes d'emplois salariés se poursuivent

En 2014, les destructions nettes d'emplois salariés se poursuivent dans l'économie guadeloupéenne. L'emploi est en recul tandis qu'il se maintient en Martinique et en Guyane. Fragilisé par la mauvaise tenue de l'industrie et de la construction, l'emploi salarié marchand guadeloupéen enregistre au milieu de l'exercice 2014 un niveau de baisse inégalé depuis plusieurs années. Ce recul est perceptible dans les échanges commerciaux avec une baisse de 25 % des importations d'éléments en métal pour la construction et la chute de 15 % des importations de ciment, confirmant la tendance baissière du secteur de la construction amorcée en 2010. Les mises en chantier de logements reculent de 15 % en 2014. Seul le secteur tertiaire marchand soutient de nouveau l'emploi en fin d'année. Le recours au secteur intérimaire a été moins important en 2014.

Dans ce contexte économique contraint, les échanges extérieurs sont en repli en 2014. En particulier, les importations de biens d'équipement et intermédiaires diminuent nettement malgré une embellie en fin d'année. Pourtant, les entreprises ont plus largement investi qu'en 2013 (+ 6 % contre 0,9 % en 2013) notamment par un recours plus important au crédit d'équipement.

La consommation des ménages reste peu dynamique

Face à l'activité économique atone, la consommation des ménages se maintient en dépit d'une forte décélération des prix qui pourrait faire craindre à certains l'enclenchement d'un processus déflationniste. Les importations de produits alimentaires et les ventes de voitures particulières progressent respectivement de 1,9 % et 1,5 % sans compenser les replis des années précédentes. Les importations de biens de consommation restent relativement stables. Les ménages ont moins investi dans l'immobilier malgré des taux d'intérêt bas. En lien avec une demande locale relativement faible, le trafic de marchandises diverses du port autonome est en baisse de 10 %.

Le secteur touristique soutient la dynamique régionale. En 2014, un peu plus de deux millions de passagers sont partis ou arrivés de l'aéroport Pôle Caraïbe en Guadeloupe. C'est la deuxième année

consécutives que le cap des deux millions de passagers est franchi. Toutefois, l'activité hôtelière marque le pas avec une nette diminution du nombre de touristes hébergés dans l'hôtellerie en Guadeloupe : - 15 % par rapport à 2013.

Des perspectives incertaines pour 2015

En 2015, la croissance devrait être morose comme en atteste le niveau faible de l'inflation. La consommation des ménages devrait se maintenir grâce aux importations de biens de consommation courante et à la dynamique touristique. Les ménages restent toutefois prudents et sont plus nombreux à placer leur liquidité dans les produits d'épargne les plus rémunérateurs comme les contrats d'assurance-vie et les plans d'épargne logement.

Dans le secteur du BTP, des perspectives plus optimistes se profilent avec la progression de la consommation de ciment et la mise en chantier du projet de la reconstruction du CHU de Pointe-à-Pitre, pour un montant de 600 millions d'euros financé intégralement par l'État. Par ailleurs, les travaux de démolition puis de reconstruction du lycée de Baimbridge devraient débuter en juin 2015 pour une durée de sept ans.

Synthèse régionale de Guyane

La Guyane à la recherche d'un second souffle

Benoît Hurpeau, Insee

La Guyane avait connu une année 2013 morose. Son économie commençait à marquer le pas avec une croissance plus faible que les années précédentes. En 2014, le contexte mondial est toujours morose avec des perspectives à moyens termes toujours aussi médiocres. Malgré tout, dans les économies avancées la reprise semble solide même si elle reste encore faible. En France, grâce à la consommation des ménages et des administrations publiques, la croissance revient à petits pas. En revanche, dans l'environnement proche de la Guyane, la zone Amérique latine et Caraïbes, le rythme de croissance (+ 1,3 %) est le plus faible depuis 2002. Il est encore trop tôt pour déterminer le chiffre de croissance de l'économie de la Guyane en 2014. Néanmoins, l'analyse des parties de son économie nous permet d'en dessiner les contours.

Record pour le spatial, les entreprises et les ménages investissent

En 2014, le Centre Spatial Guyanais (CSG) a envoyé 11 fusées dans l'espace : six lancements Ariane 5, quatre Soyouz et un Vega. Ceci constitue le record de lancements sur une année. A ce rythme, le (CSG) pourrait atteindre son objectif d'un

lancement par mois rapidement. L'activité spatiale ne devrait pas ralentir avec l'officialisation du nouveau programme Ariane 6. Dans le même temps, les entreprises guyanaises ont plus investi avec un encours de crédit qui a augmenté de 90 M€ en 2014 et qui atteint maintenant 1 444 M€. Les ménages ont aussi pris leur part en recourant au crédit pour investir dans l'habitat. Le rythme de croissance est moins fort qu'auparavant mais reste soutenu (+ 6,1 %).

Ces bons indicateurs se répercutent diversement sur le front de l'emploi malgré une croissance démographique toujours forte. Moteur auparavant, la création d'entreprise baisse en 2014 et est à son niveau le plus bas depuis 5 ans. En revanche, le nombre d'auto-entrepreneurs repart à la hausse, signe possible d'une incertitude sur le marché du travail. Cette incertitude se confirme avec un emploi salarié des secteurs concurrentiels qui stagne en 2014, le secteur tertiaire compensant les pertes d'effectifs dans la construction.

Année noire pour la construction, les entreprises importent moins

La construction a connu sa pire année. Les mises en chantier de logements ont encore

baissé mais dans une moindre mesure que l'année précédente. Les surfaces de locaux autorisés se sont contractées de près de 20 000 m². Les premiers touchés sont les salariés du secteur dont le nombre a diminué de plus de 7 %. Le même constat s'observe dans la création d'entreprises du secteur qui chute de 13 %. La crise dans la construction impacte directement les importations pour les entreprises. En effet, les importations de ciment chutent de 17 % et celles de machines et de produits de sidérurgie et de première transformation de l'acier de 42 %. Autre facteur d'incertitude, les importations de biens de consommations des ménages stagnent alors que la population croît.

L'économie guyanaise semble à la recherche d'un second souffle. La commande publique et la consommation des ménages, principaux moteurs auparavant, s'effritent. Les signes positifs sont là mais restent étonnement faibles. Les relais de croissance sont là comme le prouve la bonne santé de la filière sylvicole. La mise en place du programme Ariane 6 pourrait relancer le secteur de la construction en souffrance. L'année 2014 ressemble à l'année 2013, une année en demi-teinte.

Définitions

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM.
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1er janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1er janvier 2011).

A compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) étant prévue au 1^{er} janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide

financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour

Rapport entre le nombre de nuitées et le nombre d'arrivées.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Equivalent-emplois à temps plein sur le mois (ETP) :

rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées du mois. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés.

Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emplois à temps plein. Cet indicateur donne une idée de volume moyen d'intérim sur le mois, et se différencie donc du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de mois." (*source Dares*)

Estimations d'emploi localisées

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fonde sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

EVP

unité Equivalente en conteneurs d'une longueur de 20' (Vingt Pieds) - (soit 6 m)

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination Direction Inter-Régionale Antilles-Guyane

Contribution ledom
Deal
Direction régionale de l'alimentation
Daaf
Grand Port Maritime de la Martinique

Directeur de publication Didier Blaizeau

Rédactrice en chef Béatrice Celeste

Mise en page Typhenn Ladire

Auteurs Nicolas Prud'homme (Insee)
Marcelle Jeanne-Rose (Insee)
Fabien Breuilh (Insee)
Clémentine Garandeau (Insee)
Guy Mystille (Insee)
Joëlle Nacitas (Insee)
Nicolas Sylveste(Insee)
Laurent Huault (Insee)
Ali Benhaddouche (Insee)
Nicolas Brun (ledom)
Benoit Hurpeau(Insee)
Emilie Aubert (Deal)
Jean-Michel Vion (Grand Port Maritime)
José Jean-Marie (SAMAC)

Bureau de presse Guy Mystille
Tél : 05 96 60 73 26 – Fax : 05 96 60 73 50
Courriel : guy.mystille@insee.fr

Bilan économique 2015 Une année difficile malgré quelques signes favorables

En 2014, l'activité mondiale accélère légèrement : la reprise s'affermi dans les pays avancés, tandis que la croissance fléchit dans la plupart des pays émergents. L'économie française croît faiblement, le PIB de la France progresse de 0,2 % après + 0,3 % en 2013. Dans la région d'Amérique Latine et de la Caraïbe, l'activité globale a poursuivi son ralentissement (1,3 %). Depuis 2011, la croissance de la Martinique s'inscrit sur une tendance baissière qui se prolongerait en 2014.

Conjoncture n° 1
mai 2015

ISSN : En cours

Insee Service régional de Martinique

Centre Delgrès
Les Hauts de Dillon
BP 641
97262 Fort de France Cedex

Directeur de la publication :
Didier Blaizeau

Rédactrice en chef :
Béatrice Céleste

Mise en page :
Typhenn Ladire

© Insee 2015